

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, May 17, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:45 p.m. [ET] to study Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

**Senator Brian Francis** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit Peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaw Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the chair of the Committee on Indigenous Peoples. I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their names and province or territory.

**Honourable David M. Arnot:** Thank you, I'm Senator David Arnot, Saskatchewan. I live in Saskatoon in Treaty 6 territory.

**Senator Martin:** Yonah Martin, British Columbia.

**Senator McCallum:** Mary Jane McCallum, Manitoba.

**Senator Tannas:** Scott Tannas, Alberta.

**Senator Sorensen:** Karen Sorensen, I live in Banff, Treaty 7 territory.

**Senator LaBoucane-Benson:** Patti LaBoucane-Benson from Alberta on Treaty 6 territory.

**Senator Coyle:** Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kmaq.

**Senator Audette:** Kwe. [*Indigenous language spoken*] Michèle Audette, Maliotenam, in Quebec.

**Senator Greenwood:** Margo Greenwood, British Columbia Treaty 6 territory.

**The Chair:** Thank you, senators. Today we will continue the committee's study on Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 17 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-29, Loi prévoyant la création d'un conseil national de réconciliation.

**Le sénateur Brian Francis** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Honorables sénateurs, j'aimerais commencer par souligner que nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquaine anishinabe, qui accueille maintenant de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de toute l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaw Brian Francis, d'Epekwitk, aussi connue sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du Comité des peuples autochtones. Je vais maintenant demander aux membres du comité qui sont ici de se présenter et de préciser de quelle province ou de quel territoire ils viennent.

**L'honorable David M. Arnot :** Merci. Je suis le sénateur David Arnot, de la Saskatchewan. Je vis à Saskatoon, sur le territoire visé par le Traité n° 6.

**La sénatrice Martin :** Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice McCallum :** Mary Jane McCallum, du Manitoba.

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de l'Alberta.

**La sénatrice Sorensen :** Karen Sorensen. Je vis à Banff, sur le territoire visé par le Traité n° 7.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Patti LaBoucane-Benson, de l'Alberta, sur le territoire visé par le Traité n° 6.

**La sénatrice Coyle :** Mary Coyle, Antigonish, Nouvelle-Écosse, Mi'kmaque.

**La sénatrice Audette :** Kwe. [*mots prononcés en langue autochtone*] Michèle Audette, Maliotenam, au Québec.

**La sénatrice Greenwood :** Margo Greenwood, de la Colombie-Britannique, sur le territoire visé par le Traité n° 6.

**Le président :** Merci, honorables sénateurs. Nous poursuivons aujourd'hui l'étude du projet de loi C-29, Loi prévoyant la création d'un conseil national de réconciliation.

Before we begin, I would like to ask everyone to please keep their exchanges brief. Due to time limitations, each senator will have five minutes to ask a question and receive an answer. We will give priority to committee members and then move on to other colleagues. If there is time, we will begin a second round. In addition, I will ask witnesses to provide any outstanding answers in writing before the end of the week.

I would like to introduce our first panel of witnesses. We have, appearing as an individual, the Honourable Senator Patrick Brazeau. Welcome Senator Brazeau. From the National Centre for Truth and Reconciliation we have Stephanie Scott, Executive Director, and Raymond Frogner, Head of Archives. From Les Femmes Michif Otipemisiwak we have Melanie Omeniho, President.

Thank you to all for joining today. The witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes which will be followed by a question-and-answer session with the senators.

I will now invite Senator Brazeau to give his opening remarks.

**Hon. Patrick Brazeau, Senate of Canada, as an individual:** Thank you, Mr. Chair. I would like to thank you and the clerk for inviting me to provide a few remarks in an attempt to bring some context with respect to an omission in this bill. The omission is omitting one of the five national Indigenous organizations in Canada.

Colleagues, 22 years ago I got involved in what I call an underdog organization called the Congress of Aboriginal Peoples. The issue that organization was dealing with at that time was that former Prime Minister Chrétien's government had introduced the First Nations governance act to try to get away from the Indian Act.

At that time, the Assembly of First Nations didn't want to take part in that process because they didn't believe in it, so the organization I was with got approached to participate, and we did so.

However, when Paul Martin took over as prime minister from Jean Chrétien, that government decided to deal only with the Assembly of First Nations, the Métis National Council and the Inuit, therefore excluding the Native Women's Association of Canada and the Congress of Aboriginal Peoples.

Colleagues, in Indian country and Indian politics — First Nations people, Métis and regardless — many look toward an organization for representation. Many feel they are not represented by these organizations, but the fact of the matter today, as it was 20 years ago, is that there are five national

Avant de commencer, j'aimerais demander à tout le monde de s'en tenir à des échanges courts. En raison des contraintes de temps, chaque sénateur disposera de cinq minutes pour poser une question et recevoir une réponse. Nous allons donner la priorité aux membres du comité, puis nous passerons à nos autres collègues. S'il reste du temps, nous entamerons un deuxième tour. De plus, je demanderai aux témoins de fournir par écrit, avant la fin de la semaine, toute réponse qu'il n'auront pas eu le temps de donner.

J'aimerais vous présenter notre premier groupe de témoins. Nous accueillons, à titre personnel, l'honorable sénateur Patrick Brazeau. Bienvenue, sénateur Brazeau. Du Centre national pour la vérité et la réconciliation, nous accueillons Stephanie Scott, directrice, et Raymond Frogner, directeur des archives. De l'organisation Les Femmes Michif Otipemisiwak, nous accueillons Melanie Omeniho, présidente.

Merci à tous de vous joindre à nous aujourd'hui. Les témoins feront une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes, puis il y aura une période de questions et réponses avec les sénateurs.

J'invite maintenant le sénateur Brazeau à faire sa déclaration préliminaire.

**L'honorable Patrick Brazeau, Sénat du Canada, à titre personnel :** Merci, monsieur le président. Je tiens à vous remercier, la greffière et vous, de m'avoir invité à faire quelques observations pour essayer de mettre en contexte une omission dans le projet de loi. L'omission touche l'une des cinq organisations autochtones nationales au Canada.

Chers collègues, il y a 22 ans, j'ai commencé à participer aux activités du Congrès des peuples autochtones, qui était ce que j'appelle une organisation donnée pour perdante. Le problème avec lequel cette organisation était aux prises à l'époque, c'est que le gouvernement de l'ex-premier ministre Chrétien avait présenté la Loi sur la gouvernance des Premières Nations dans le but de délaissier la Loi sur les Indiens.

À l'époque, l'Assemblée des Premières Nations ne voulait pas participer à ce processus parce qu'elle n'y croyait pas. On a donc demandé à l'organisation dont j'étais membre de participer, et nous l'avons fait.

Cependant, lorsque Paul Martin est devenu premier ministre après Jean Chrétien, son gouvernement a décidé de ne traiter qu'avec l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et les Inuits, excluant ainsi l'Association des femmes autochtones du Canada et le Congrès des peuples autochtones.

Chers collègues, en pays indien et en politique indienne — les Premières Nations, les Métis et peu importe —, bon nombre de gens se tournent vers une organisation pour les représenter. Beaucoup estiment qu'ils ne sont pas représentés par ces organisations, mais le fait est que, aujourd'hui, comme il y a

Indigenous organizations. What's being tried here with the help of other Indigenous organizations is that the definition of Aboriginal peoples in Canada states in the Constitution that it includes the First Nations, Inuit and Métis. It's not just those organizations that have a monopoly on representation. They didn't have a monopoly in 1971 or after 1969 when the White Paper came out, which is why many of these organizations were created. As a matter of fact, what is now the Métis National Council used to be part of the Congress of Aboriginal Peoples, or CAP. There was a break-off in 1993 or 1994.

When this current government, whether by design or not — we're going to hear from the minister in the future, but I still don't understand why one of the five Indigenous organizations in Canada is being excluded. Whether it's on purpose or not, they're still being excluded, and it's not right. It's not right because if I name a couple of names to you — like Tony Belcourt, Kermit Moore, Harry Daniels, Smokey Bruyere, Gloria George and Viola Robinson — those are all people who are part of the Congress of Aboriginal Peoples.

I'm not here to defend the congress because they will have representation later. I was part of the congress, but I'm not here to defend it. I'm not here in a partisan fashion. I'm here in a non-partisan fashion just to provide some information and context, because, unfortunately, I'm one of the only living former leaders of the Congress of Aboriginal Peoples. Luckily, I guess, I have that institutional memory.

I mentioned at second reading that when former Prime Minister Harper decided to apologize to residential school survivors, I, along with even the current Governor General of Canada, was on the floor of the House of Commons when the apology took place, and we were able to speak on the floor of the House of Commons back in 2008. However, the next day, June 12, 2008, the Assembly of First Nations, Métis National Council and Inuit Tapiriit Kanatami, or ITK, were to present before the Senate. Guess who got excluded — the Congress of Aboriginal Peoples. On June 11, 2008, the Senate — I wasn't a senator then — had to pass a motion in order for the Congress of Aboriginal Peoples to be able to speak the day after the apology to residential school survivors. That was in 2008.

My career began 22 years ago. In 2023, I am still here talking about the same things, talking about exclusion. When the government talks about reconciliation and purposefully, or not, excludes an organization, we should all ask ourselves the question, "why?"

I know that many around this table might have preferences as to whom they deal with, with respect to Indigenous organizations, but I will repeat that there are five — not four, not

20 ans, il y a cinq organisations autochtones nationales. Ce qu'on essaie de faire ici, avec l'aide d'autres organisations autochtones, c'est d'inclure les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans la définition des peuples autochtones au Canada qui figure dans la Constitution. Ce ne sont pas que ces organisations qui ont le monopole de la représentation. Elles n'avaient pas de monopole en 1971 ou après 1969, lorsque le Livre blanc a été publié, et c'est pour cette raison que bon nombre de ces organisations ont été créées. En fait, le Ralliement national des Métis faisait autrefois partie du Congrès des peuples autochtones ou CPA. Il y a eu une scission en 1993 ou en 1994.

Lorsque le gouvernement actuel, délibérément ou non... nous allons entendre le ministre ultérieurement, mais je ne comprends toujours pas pourquoi l'une des cinq organisations autochtones du Canada est exclue. Que ce soit intentionnel ou non, elle est toujours exclue, et ce n'est pas correct. Ce n'est pas correct parce que, si je vous donne quelques noms — comme Tony Belcourt, Kermit Moore, Harry Daniels, Smokey Bruyere, Gloria George et Viola Robinson —, ce sont tous des gens qui font partie du Congrès des peuples autochtones.

Je ne suis pas ici pour défendre le congrès, puisqu'il sera représenté plus tard. J'ai fait partie du congrès, mais je ne suis pas ici pour le défendre. Je ne suis pas ici dans un esprit partisan. Je suis ici dans un esprit non partisan, simplement pour vous donner des renseignements et un contexte, parce que, malheureusement, je suis l'un des seuls anciens dirigeants du Congrès des peuples autochtones qui soit encore en vie. Heureusement, j'ai cette mémoire institutionnelle.

J'ai mentionné à l'étape de la deuxième lecture que, lorsque l'ex-premier ministre Harper a décidé de présenter des excuses aux survivants des pensionnats indiens, moi et même l'actuelle gouverneure générale du Canada étions à la Chambre des communes lorsque les excuses ont été présentées, et nous avons pu prendre la parole à la Chambre des communes en 2008. Cependant, le lendemain, le 12 juin 2008, l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK, devaient comparaître devant le Sénat. Devinez qui a été exclu? Le Congrès des peuples autochtones. Le 11 juin 2008, le Sénat — je n'étais pas sénateur à l'époque — a dû adopter une motion pour que le Congrès des peuples autochtones puisse prendre la parole le lendemain des excuses présentées aux survivants des pensionnats indiens. C'était en 2008.

Ma carrière a commencé il y a 22 ans. En 2023, je suis encore ici à parler des mêmes choses, à parler d'exclusion. Lorsque le gouvernement parle de réconciliation et qu'il exclut une organisation délibérément, ou non, nous devrions tous nous demander pourquoi.

Je sais que beaucoup de gens autour de cette table peuvent avoir des préférences quant aux personnes avec lesquelles ils traitent, en ce qui concerne les organisations autochtones, mais je

three, not two and not one — organizations. That shouldn't be very difficult to comprehend. I can go on and on about CAP if that were your wish in the future, but for the purpose of today, I am not commenting on the bill. I know some have suggested that maybe it needs a total rewrite. However, let's wait until the minister appears and ask those really hard questions.

Colleagues, there was an attempt to bring an amendment to include CAP in the House of Commons. A deal between the Liberals and the NDP killed that amendment. I'm not a member of this committee, but I am certainly hoping that somebody around this table will introduce an amendment to include the Congress of Aboriginal Peoples. Because the bottom line is this. Maybe, in the future, new organizations will be formed. I don't know. That would be my dream to have an organization that is not funded by the Government of Canada. That would have real clout. But the reality is that these five organizations are all we have right now. That's all we have right now. When one of them is excluded, how dare somebody talk about nation-to-nation and reconciliation. That's hurtful to all the leaders who worked for that organization and their families. We have a government today that is trying to exclude them, and it is wrong.

Thank you.

**The Chair:** Thank you, Senator Brazeau, for your remarks.

**Raymond Frogner, Head of Archives, National Centre for Truth and Reconciliation:** [Cree spoken]

My name is Raymond, and I am the Head of Archives of the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR. I am joining you today from Winnipeg in Treaty 1 Territory, the original lands of Anishinaabeg, Cree, Oji-Cree, Dakota and Dene peoples, the homeland of the Red River Métis and home to a great many Inuit.

I am speaking as the Head of Archives of the NCTR, and I am also a member of the National Advisory Committee on Residential School Missing Children and Unmarked Burials. I am joined by Stephanie Scott, the Executive Director of the NCTR.

Today, I am speaking in support of Bill C-29 and the establishment of a long-awaited national council for reconciliation. As you know, the NCTR was created to continue critical work that was started by the Truth and Reconciliation Commission of Canada, or TRC. The NCTR is the steward of the survivor statements gathered by the TRC and is also Canada's foremost archive for residential school-related records.

répète qu'il y a cinq organisations, pas quatre, pas trois, pas deux et pas une. Cela ne devrait pas être très difficile à comprendre. Je pourrais continuer à parler du CPA pendant longtemps si c'est ce que vous souhaitez ultérieurement, mais, pour les besoins de la réunion d'aujourd'hui, je ne commente pas le projet de loi. Je sais que certains ont laissé entendre qu'il faudrait peut-être tout réécrire. Attendons cependant que le ministre compare pour poser ces questions très difficiles.

Chers collègues, on a tenté de présenter un amendement pour inclure le CPA à la Chambre des communes. Une entente entre les libéraux et le NPD a fait avorter cet amendement. Je ne suis pas membre du comité, mais, chose certaine, j'espère que quelqu'un autour de cette table présentera un amendement visant à inclure le CPA. Parce que voici le fond de l'histoire. Peut-être que, dans l'avenir, de nouvelles organisations seront créées. Je ne sais pas. Ce serait mon rêve qu'il y ait un organisme qui ne soit pas financé par le gouvernement du Canada. Il aurait une véritable influence. Mais le fait est que ces cinq organisations sont tout ce que nous avons à l'heure actuelle. C'est tout ce que nous avons pour l'instant. Quand l'une d'elles est exclue, comment ose-t-on parler de dialogue de nation à nation et de réconciliation? C'est blessant pour tous les dirigeants qui ont travaillé pour cette organisation et pour leur famille. Nous avons aujourd'hui un gouvernement qui essaie de les exclure, et c'est inacceptable.

Merci.

**Le président :** Merci, sénateur Brazeau, de vos observations.

**Raymond Frogner, directeur des archives, Centre national pour la vérité et la réconciliation :** [*mots prononcés en cri*]

Je m'appelle Raymond et je suis le directeur des Archives du Centre national pour la vérité et la réconciliation, ou CNVR. Je me joins à vous aujourd'hui depuis Winnipeg, sur le territoire visé par le Traité n° 1, les terres originales des peuples anishinabes, cri, oji-cri, dakota et déné, la patrie des Métis de la rivière Rouge et le lieu de vie d'un grand nombre d'Inuits.

Je m'adresse à vous en tant que directeur des archives du CNVR et membre du Comité consultatif national sur les enfants disparus des pensionnats et les sépultures non marquées. Je suis accompagné de Stephanie Scott, directrice du CNVR.

Aujourd'hui, je prends la parole pour appuyer le projet de loi C-29 et la création d'un conseil national de réconciliation, qui était attendue depuis longtemps. Comme vous le savez, le CNVR a été créé pour poursuivre le travail essentiel entrepris par la Commission de vérité et réconciliation du Canada, ou CVR. Le CNVR est l'intendant des déclarations des survivants recueillies par la CVR et il est également le principal centre d'archives du Canada pour les documents liés aux pensionnats.

The NCTR continues to gather statements from survivors, and we continue to negotiate access to the extensive body of records that were never released to the TRC. The NCTR supports survivors in accessing these records, and it supports researchers in the ongoing work of telling the story of residential schools and related institutions. The NCTR also works with survivors in commemoration activities and extensive public education programming to ensure that this history is understood and never forgotten.

Given the unique and vital role of the NCTR, committee members may be surprised to learn that the NCTR was never consulted about Bill C-29. In fact, the Survivors Circle that guides the NCTR has been asking the question: How could this initiative have gotten so far without their voices being at the table? I'm not saying this to condemn Bill C-29 but to illustrate why coordination, oversight and accountability are so important as we move forward together on this path of reconciliation. There is an enormous amount of work taking place across the country by survivors and their communities, by Indigenous organizations, by public and private institutions and through government. But I would suggest that no one has a complete or clear picture of these activities.

We're missing out on important opportunities to collaborate, learn from our missteps and implement best practices together. I would also say that the federal government needs to do more to turn its commitment to reconciliation into consistent practice. This includes ensuring survivors, Indigenous governments and Indigenous-led institutions are fully engaged every step of the way. This is why it is so important that we have a national council, that it be truly independent and that it be fully resourced to carry out its important work.

Thank you. *Meegwetch.*

**Stephanie Scott, Executive Director, National Centre for Truth and Reconciliation:** *Boozhoo Miskwa aankwaadkwe ndizinakaaz wabeshishii dodem. Winnipeg doonji.*

My Anishinaabe name is Red Cloud Woman. My family is from the Roseau River Anishinabe First Nation, and I am Marten Clan. I have the privilege to live and work in Treaty 1 territory, homeland of my peoples. *Meegwetch* to the honourable senators for this opportunity to speak with you today.

As my colleague Raymond Frogner mentioned, the National Centre for Truth and Reconciliation supports the adoption of Bill C-29. It has been gratifying to see the support for this bill from parliamentarians. The national council on reconciliation is

Le CNVR continue de recueillir des déclarations auprès des survivants, et nous continuons de négocier l'accès à un vaste ensemble de documents qui n'ont jamais été communiqués à la CVR. Il aide les survivants à accéder à ces documents, et il aide les chercheurs à raconter l'histoire des pensionnats et des établissements connexes. Le CNVR travaille également avec les survivants dans le cadre d'activités de commémoration et de vastes programmes d'éducation du public pour veiller à ce que cette histoire soit comprise et ne soit jamais oubliée.

Étant donné le rôle unique et vital du CNVR, les membres du comité seront peut-être surpris d'apprendre que le CNVR n'a jamais été consulté au sujet du projet de loi C-29. En fait, le Cercle des survivants, qui guide le CNVR, se demande comment cette initiative a pu se rendre aussi loin sans qu'il ait voix au chapitre. Je dis cela non pas pour condamner le projet de loi C-29, mais pour illustrer à quel point la coordination, la surveillance et la reddition de comptes sont importantes au fur et à mesure que nous progressons ensemble sur la voie de la réconciliation. Un travail énorme est accompli partout au pays par les survivants et par leur communauté, par les organisations autochtones, par les institutions publiques et privées et par le gouvernement. Mais je dirais que personne n'a de portrait complet ou clair de ces activités.

Nous ratons des occasions importantes de collaborer, d'apprendre de nos erreurs et de mettre en œuvre des pratiques exemplaires ensemble. Je dirais aussi que le gouvernement fédéral doit en faire davantage pour que son engagement à l'égard de la réconciliation se concrétise de façon cohérente. Il s'agit notamment de veiller à ce que les survivants, les gouvernements autochtones et les institutions dirigées par les Autochtones participent pleinement à chaque étape. C'est pourquoi il est si important que nous ayons un conseil national, qu'il soit vraiment indépendant et qu'il dispose de toutes les ressources nécessaires pour accomplir son important travail.

Merci. *Meegwetch.*

**Stephanie Scott, directrice, Centre national pour la vérité et la réconciliation :** *Boozhoo Miskwa aankwaadkwe ndizinakaaz wabeshishii Dodem. Winnipeg doonji.*

Mon nom anishinabe est Red Cloud Woman. Ma famille est de la Première Nation des Anishinabes de Roseau River, et je suis du clan de la Marte. J'ai le privilège de vivre et de travailler sur le territoire du Traité n° 1, terre natale de mon peuple. *Meegwetch* aux honorables sénateurs pour cette occasion de parler avec eux aujourd'hui.

Comme mon collègue Raymond Frogner l'a mentionné, le CNVR appuie l'adoption du projet de loi C-29. Il a été gratifiant de voir les parlementaires appuyer ce projet de loi. Le Conseil national de réconciliation est l'un des trois piliers des appels à

one of the three pillars of the Truth and Reconciliation Commission Calls to Action. The creation of a national council is frankly overdue, and we would not want to see it further delayed.

However, the NCTR does have some concerns with Bill C-29, which we hope will be addressed in its implementation. It is puzzling and disappointing that when the bill set out the composition of its future board of directors, residential school survivors are the last to be named. Further, the requirements to include survivors is qualified with the phrase “to the extent possible” as are all other requirements for the composition of the board. Why is it not mandatory that the board include survivors or their descendants, many of whom are elders and knowledge-keepers? I would like to remind all parliamentarians that there would not have been a TRC if it had not been for decades of struggle by survivors to overcome the concerted efforts of the church and government to silence them.

The research of the TRC and the NCTR validates thousands of children that have died in these residual institutions. Each year we lose more of these courageous warriors. As long as they are with us, we must honour their voices. At the NCTR, we believe that a fundamental principle of reconciliation is that our work must be led by survivors.

Next, it is not clear how all the important work set out by the bill will be accomplished. The council will be called on to:

monitor, evaluate, conduct research and report on the progress being made towards reconciliation . . . in all sectors of Canadian society and by all governments . . .

This includes assessing policies, programs and laws that affect Indigenous peoples; recommending measures to promote, prioritize and coordinate reconciliation; and evaluating progress made on measurable outcomes. To be successful in this work, the council will need to hear directly from Indigenous communities. This means visiting communities, and it means ensuring survivors have access to the health supports they need to participate in this dialogue. It is critical that the council be resourced with these needs in mind.

Also, the annual reports that are required to create the committee are an opportunity to develop better tools to evaluate progress towards reconciliation. For example, the bill itself focuses on raw comparison between Indigenous and non-Indigenous communities in areas such as income levels and funding levels for services such as education. But if we really

l'action de la CVR. La création d'un conseil national se fait attendre depuis bien longtemps, et nous ne voudrions pas qu'elle soit retardée davantage.

Cependant, le CNVR a des préoccupations à l'égard du projet de loi C-29, et nous espérons qu'elles seront prises en compte dans sa mise en œuvre. Il est étonnant et décevant de constater que, lorsque le projet de loi établit la composition du futur conseil d'administration, les survivants des pensionnats indiens sont les derniers à être nommés. De plus, les exigences d'inclusion des survivants sont assorties de l'expression « dans la mesure du possible », comme toutes les autres exigences relatives à la composition du conseil d'administration. Pourquoi n'est-il pas obligatoire que le conseil d'administration inclue des survivants ou leurs descendants, dont bon nombre sont des aînés et des gardiens du savoir? J'aimerais rappeler à tous les parlementaires qu'il n'y aurait pas eu de CVR si les survivants n'avaient pas lutté pendant des décennies pour contrer les efforts concertés de l'Église et du gouvernement visant à les faire taire.

Les recherches effectuées par la CVR et par le CNVR confirment le décès de milliers d'enfants dans les pensionnats. Chaque année, nous perdons d'autres de ces courageux guerriers. Tant qu'ils sont avec nous, nous devons honorer leur voix. Au CNVR, nous croyons qu'un principe fondamental de la réconciliation est que notre travail doit être dirigé par les survivants.

Ensuite, on ne sait pas exactement comment tout le travail important prévu par le projet de loi sera accompli. Le conseil aura pour mandat :

de surveiller et d'évaluer les progrès réalisés en matière de réconciliation, de mener de la recherche et de rendre des comptes relativement à ces progrès [...] dans tous les secteurs de la société canadienne et par tous les gouvernements [...]

Cela comprend l'évaluation des politiques, des programmes et des lois qui concernent les peuples autochtones; la recommandation de façons de promouvoir, de prioriser et de coordonner les efforts de réconciliation; et l'évaluation des progrès réalisés à l'égard de résultats mesurables. Pour réussir ce travail, le conseil devra entendre directement le point de vue des collectivités autochtones. Cela suppose de visiter les collectivités et de veiller à ce que les survivants aient accès aux services de santé dont ils ont besoin pour participer à ce dialogue. Il est essentiel que le conseil dispose des ressources nécessaires pour répondre à ces besoins.

De plus, les rapports annuels requis afin de créer le comité sont une occasion d'élaborer de meilleurs outils pour évaluer les progrès en matière de réconciliation. Par exemple, le projet de loi lui-même met l'accent sur une comparaison brute entre les communautés autochtones et non autochtones dans des domaines comme le niveau de revenu et le niveau de financement de

want to evaluate progress to reconciliation, we also need to ask Indigenous peoples how they will measure progress towards restoration and healing of their culture and communities. As an Anishinaabe Kwe, today I am not safe in my traditional lands. This means we have far to go in this country to repair past harms and ensure that my children and my grandchildren are safe and can thrive before we reconcile. We are very much still in the truth stage.

Additionally, the NCTR is concerned about the data that will be generated —

**The Chair:** Ms. Scott, I'm sorry to interrupt. Your time is up. I let you go a little longer. Thank you.

Now we will go to President Omeniho to give opening remarks.

**Melanie Omeniho, President, Les Femmes Michif Otipemisiwak:** Good evening. My name is Melanie Omeniho, and I am the president of Women of the Métis Nation — Les Femmes Michif Otipemisiwak. I would like to acknowledge that I am joining you today from the unceded territories of the Musqueam, Squamish and Tsleil-Waututh Nations, as well as the Métis Nation British Columbia.

Les Femmes Michif Otipemisiwak is a national Indigenous women's organization that was democratically mandated to represent Métis women across the Métis nation motherland. I am speaking in favour today of the establishment of a national council for reconciliation as an independent, non-political, permanent and Indigenous-led organization whose purpose is to advance reconciliation with Indigenous peoples. We are in support of the national council for reconciliation act.

I also recognize that this work has been years in the making, with the first interim council having been appointed on December 14, 2017. Having reviewed the proposed bill, I am heartened to see the guidelines for participation and membership on this national council. It is my hope that among the diverse members of the committee, we will see qualified women, elders, youth, two-spirited and gender-diverse Indigenous people as well as residential school survivors who can assist Métis women and all Indigenous people in Canada advance authentic and effective reconciliation efforts.

With respect to the first official election of the board of directors of the national council for reconciliation, we note and appreciate the distinctions-based formation guidelines. We support the Métis National Council in nominating a member of the council for election. Les Femmes Michif Otipemisiwak will participate within the capacity to support the consideration of

services comme l'éducation. Mais si nous voulons vraiment évaluer les progrès vers la réconciliation, nous devons aussi demander aux peuples autochtones comment ils mesureront les progrès vers la restauration et la guérison de leur culture et de leurs collectivités. En tant qu'Anishinabe Kwe, je ne suis pas en sécurité aujourd'hui sur mes terres traditionnelles. Cela signifie que nous avons beaucoup à faire dans ce pays pour réparer les torts du passé et veiller à ce que mes enfants et mes petits-enfants soient en sécurité et puissent s'épanouir avant que nous puissions nous réconcilier. Après tout, nous en sommes encore à l'étape de la vérité.

De plus, le CNVR est préoccupé par les données qui seront générées...

**Le président :** Madame Scott, je suis désolé de vous interrompre. Votre temps est écoulé. Je vous ai laissé parler un peu plus longtemps. Merci.

Nous allons maintenant passer à Mme Omeniho, qui va faire une déclaration préliminaire.

**Melanie Omeniho, présidente, Les Femmes Michif Otipemisiwak :** Bonsoir. Je m'appelle Melanie Omeniho et je suis la présidente de Women of the Métis Nation – Les Femmes Michif Otipemisiwak. Je tiens à souligner que je me joins à vous aujourd'hui depuis les territoires non cédés des nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh, ainsi que de la Métis Nation British Columbia.

Les Femmes Michif Otipemisiwak est une organisation nationale de femmes autochtones qui a reçu démocratiquement le mandat de représenter les femmes métisses dans l'ensemble de la mère patrie de la nation métisse. Je parle aujourd'hui en faveur de la création d'un conseil national de réconciliation en tant qu'organisation indépendante, apolitique, permanente et dirigée par les Autochtones, dont le but est de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. Nous appuyons la loi sur le Conseil national de réconciliation.

Je reconnais également que ce travail a pris des années, le premier conseil intérimaire ayant été constitué le 14 décembre 2017. Après avoir examiné le projet de loi, je me réjouis de voir les lignes directrices concernant la participation et la composition du conseil national. J'espère que, parmi les divers membres du comité, il y aura des femmes, des aînés, des jeunes, des personnes bispirituelles et ayant diverses identités de genre qualifiées ainsi que des survivants des pensionnats qui pourront aider les femmes métisses et tous les Autochtones du Canada à concrétiser des efforts de réconciliation authentiques et réels.

En ce qui concerne la première élection officielle du conseil d'administration du Conseil national de réconciliation, nous prenons bonne note des lignes directrices sur la formation fondée sur les distinctions. Nous appuyons le Ralliement national des Métis dans la nomination d'un membre du conseil pour l'élection. Les Femmes Michif Otipemisiwak participeront dans

nominees from among our community of Métis women throughout the Métis motherland.

Our hope is to encourage the national council for reconciliation, once elected, to move this good work forward, embracing our traditional values of [*Indigenous language spoken*] while holding up strength-based, laterally kind and trauma-informed ways of working as we advance reconciliation in Canada in an inclusive way. We speak strongly in favour of the work of the national council for reconciliation being guided and supported with ongoing Indigenous gender-based analysis and an intersectional lens in its implementation of its numerous functions.

We would be delighted to offer our support in providing a Métis-specific, gender-based lens for this important work. Having participated in the development of other multi-year action plans within the federal partners, Indigenous leaders and national Indigenous women's organizations, we remain hopeful that this national council will be efficiently and practically empowered to effect meaningful and measurable outcomes, including the Truth and Reconciliation Commission of Canada's Call to Action 55.

We look forward to the nomination and recruitment process to form the council, and we will be actively engaged in closely monitoring the disclosures of information and reporting of the national council for reconciliation in related annual reports.

It will take everyone a collective effort to make this process a success and to empower the historical national council to be a driving force to advance reconciliation in Canada. I particularly acknowledge the level of transparency and commitment with respect to the annual report of the minister and the truth-facing Indigenous children, youth, gender-diverse, women, men and elders in Canada.

I look forward to joining other Indigenous leaders to contribute to the success of the undertaking and to support the national council for reconciliation.

Thank you very much for listening.

**The Chair:** Thank you, President Omenihó.

**Senator Arnot:** Thank you to all the witnesses for coming today.

I thank Senator Brazeau for coming forward. I think he has a unique position as a witness before us here today, having been the National Chief of the Congress of Aboriginal Peoples. I have a general question for all the witnesses.

la mesure où elles pourront appuyer l'examen des candidatures des femmes métisses de notre collectivité dans l'ensemble de la mère patrie métisse.

Nous espérons encourager le Conseil national de réconciliation, une fois qu'il aura été élu, à faire avancer ce bon travail en adoptant nos valeurs traditionnelles de [*mots prononcés dans une langue autochtone*] tout en préconisant des façons de travailler axées sur les forces, sensibles aux autres et tenant compte des traumatismes pour faire progresser la réconciliation au Canada de façon inclusive. Nous appuyons fortement l'idée que les travaux du Conseil national de réconciliation soient constamment guidés et soutenus par une analyse comparative entre les sexes et une perspective intersectionnelle autochtones dans la mise en œuvre de ses nombreuses fonctions.

Nous serions ravies d'offrir notre soutien en offrant une perspective sexospécifique propre aux Métis relativement à cet important travail. Ayant participé à l'élaboration d'autres plans d'action pluriannuels au sein des organisations de nos partenaires fédéraux, des dirigeants autochtones et des femmes autochtones à l'échelle nationale, nous continuons d'espérer que ce conseil national sera efficacement et concrètement habilité à obtenir des résultats significatifs et mesurables, y compris l'appel à l'action n° 55 de la CVR du Canada.

Nous attendons avec impatience l'application du processus de mise en candidature et de recrutement visant à former le conseil, et nous participerons activement à la surveillance étroite des renseignements communiqués et des comptes rendus du Conseil national de réconciliation dans les rapports annuels connexes.

Il faudra un effort véritablement collectif pour que ce processus soit un succès et pour donner à ce conseil national historique le pouvoir d'être un moteur de la réconciliation au Canada. Je reconnais tout particulièrement le niveau de transparence et d'engagement à l'égard du rapport annuel du ministre et des enfants, des jeunes, des femmes, des hommes et des aînés autochtones qui regardent la vérité en face au Canada.

Je me réjouis à l'idée de me joindre à d'autres dirigeants autochtones pour contribuer au succès de l'initiative et appuyer le Conseil national de réconciliation.

Merci beaucoup de m'avoir écoutée.

**Le président :** Merci, madame Omenihó.

**Le sénateur Arnot :** Je remercie tous les témoins d'être venus aujourd'hui.

Je remercie le sénateur Brazeau d'avoir pris la parole. Je pense qu'il se trouve dans une position unique en venant témoigner devant nous aujourd'hui, puisqu'il a été chef national du CPA. J'ai une question générale pour tous les témoins.

I think we all recognize that a national, well-funded plan to establish a truth and reconciliation council in Canada, pursuant to the Calls to Action, is long overdue. The committee has heard — and I have heard — some concerns about the approach put forward in this bill from individual people, both formally and informally, and many have said to me that even though Bill C-29 is not perfect, we desperately need to get going on this — and I have heard it here from some of the witnesses — and not wait for years. In effect, we don't want to search for the perfect and be the enemy of the good.

Given the positions that I have heard, and given, certainly, sir, your unique position, I'm asking you to describe the need for measures to enable reconciliation, as you see it, and I would like you to comment on the bill, at least generally. It's presented in a certain form now; it may need amendment. Let us know if there are any areas of amendment you think this committee should particularly focus on.

**Senator Brazeau:** Thank you for the question.

Our job as senators is to review legislation and try to improve legislation, if we see fit, and I'm not going to comment on the contents of the bill this evening, because I'm here with a different hat on.

But having said that, I came here because there is an omission; there is an organization that has been forgotten. Let's not forget that all these five organizations are funded by the federal government, and so when the federal government says, "Well, we're going to offer a seat to these four or five organizations, and we're going to reserve a few seats for us," well, let's not kid ourselves.

If we look at the preamble of the whole thing, and talking about nation to nation —

**Senator Arnot:** Senator Brazeau, could I just intervene for a second? The reason I didn't ask you that direct question is because I know your arguments. I was the Director General of Aboriginal Justice for Justice Canada from 1994 to 1997, and I met with the Congress of Aboriginal Peoples, or CAP, regularly. I understand your arguments, and I'm sympathetic to them. I was just wondering about this larger issue — and I think you can help all of us here today — about the state of the bill, the need to get a truth and reconciliation council in place on a national basis.

**Senator Brazeau:** Obviously, I think we need something of the like, and if we're successful in getting all the organizations in there, at least we will have done our job, and we will let them decide how that organization is going to go forward. When we

Je pense que nous reconnaissons tous qu'un plan national bien financé visant à établir un conseil de vérité et de réconciliation au Canada, conformément aux appels à l'action, se fait attendre depuis longtemps. Le comité a entendu — et j'ai entendu — certaines préoccupations exprimées par des particuliers, de façon officielle et officieuse, au sujet de l'approche proposée dans ce projet de loi, et beaucoup m'ont dit que, même si le projet de loi C-29 n'est pas parfait, nous devons absolument nous attaquer à ce problème — et j'ai entendu certains témoins le dire ici — et ne pas attendre pendant des années. En effet, nous devons éviter de chercher le mieux et d'être l'ennemi du bien.

Compte tenu des positions que j'ai entendues, et certainement de votre position unique, monsieur, je vous demande de décrire la nécessité de mesures pour permettre la réconciliation, telle que vous la voyez, et j'aimerais que vous commentiez le projet de loi, du moins de façon générale. Il est présenté sous une certaine forme en ce moment; il faudra peut-être le modifier. Dites-nous si vous pensez que le comité devrait se concentrer sur certains aspects à amender.

**Le sénateur Brazeau :** Je vous remercie de la question.

En tant que sénateurs, notre travail consiste à examiner les projets de loi et à essayer de les améliorer, si nous le jugeons bon, et je ne vais pas commenter le contenu du projet de loi ce soir, parce que je suis ici pour jouer un autre rôle.

Mais, cela dit, je suis venu ici parce qu'il y a une omission : il y a une organisation qui a été oubliée. N'oublions pas que ces cinq organisations sont financées par le gouvernement fédéral, alors, lorsque le gouvernement fédéral décide d'offrir un siège à ces quatre ou cinq organisations et de se réserver quelques sièges, eh bien, ne nous leurrons pas.

Si on regarde le préambule de tout cela, il est question d'un dialogue de nation à nation...

**Le sénateur Arnot :** Sénateur Brazeau, puis-je intervenir brièvement? Si je ne vous ai pas posé cette question directe, c'est parce que je connais vos arguments. J'ai été directeur général de la justice autochtone à Justice Canada de 1994 à 1997, et je rencontrais régulièrement le CPA. Je comprends vos arguments et j'y suis sensible. Je me posais simplement des questions sur cet enjeu plus vaste — et je pense que vous pouvez nous aider tous ici aujourd'hui — de l'état du projet de loi, de la nécessité de mettre en place un conseil de vérité et de réconciliation à l'échelle nationale.

**Le sénateur Brazeau :** Évidemment, je crois que nous avons besoin de quelque chose de ce genre, et, si nous réussissons à obtenir la participation de toutes les organisations, nous aurons au moins fait notre travail, et nous les laisserons décider de

look at the preamble in many of the federal government — regardless of who is in power in the government — but when talking about nation to nation, it's just —

We always say here that we're on unceded Algonquin territory. Were the Algonquin people consulted in this bill? Was Algonquin Nation consulted? The answer is no. It was organizations that were formed to represent peoples. That is what we have. We all know that all of these organizations are not perfect. We all know that all of them have their own issues and have had their own issues at different points in time. Like I said, the reality today is that we have five recognized, funded, national Indigenous organizations by the Government of Canada. So if they exclude one or two organizations, it is up to them to clearly state why they are doing that.

I don't have any information as to why the Congress of Aboriginal Peoples may have been excluded, but based on my experience in the last 22 years, let's just say that the Government of Canada likes to play politics and use different Indigenous organizations, even to fight amongst each other. Let's not hide that fact as well.

In answer to your question, I think we need something of the like. It was a Call to Action. We're almost there, and we can improve it. We can improve this bill.

**The Chair:** Thank you, Senator Brazeau. I will remind witnesses, if you don't get a chance to provide an answer now, you have the option to provide it in writing. Unfortunately, we have a five-minute time limit for someone to ask a question and for someone to provide an answer. I have to stick to that because we have many anxious senators on the list looking to ask questions.

**Senator Sorensen:** Welcome to all the witnesses. I want to thank Senator Brazeau for the history lesson. That was super helpful for me to understand the history of CAP. I keep hearing about CAP and the situation of CAP, and I appreciate your perspective.

I want to ask a question of Ms. Scott and Mr. Frogner. It's disappointing to hear that your organization was not consulted. That was a bit surprising from my perspective. I want to comment that from this week's witnesses we heard lots of conversations about the necessity to involve knowledge-keepers and elders as a huge part of this council. That was well heard by us, I think I can say, last week.

We've heard concerns that the council might detract from progress that is already being made and work that is already being done. I would appreciate a comment on that from your perspective. It is becoming apparent that there is one area where progress is very slow. To add to that, do you think that the

la façon dont l'organisation ira de l'avant. Quand on regarde le préambule de beaucoup de documents du gouvernement fédéral — peu importe qui est au pouvoir —, mais lorsqu'il est question de dialogue de nation à nation, c'est juste...

Nous disons toujours ici que nous sommes sur un territoire algonquin non cédé. Le peuple algonquin a-t-il été consulté dans ce projet de loi? La nation algonquine a-t-elle été consultée? La réponse est non. Ce sont des organisations qui ont été créées pour représenter les gens. C'est ce que nous avons. Nous savons tous que toutes ces organisations sont imparfaites. Nous savons tous qu'elles ont tous leurs propres problèmes et qu'elles en ont eu à différents moments. Comme je l'ai dit, le fait est qu'aujourd'hui, nous avons cinq organisations autochtones nationales reconnues et financées par le gouvernement du Canada. Donc, s'il exclut une ou deux organisations, c'est à lui de dire clairement pourquoi il le fait.

Je ne sais pas pourquoi le CPA a été exclu, mais, d'après mon expérience des 22 dernières années, disons simplement que le gouvernement du Canada aime faire de la politique et se servir des différentes organisations autochtones, même pour qu'elles se battent les unes contre les autres. Ne nous cachons pas ce fait non plus.

Pour répondre à votre question, je pense que nous avons besoin de quelque chose du genre. C'était un appel à l'action. Nous y sommes presque, et nous pouvons l'améliorer. Nous pouvons améliorer ce projet de loi.

**Le président :** Merci, sénateur Brazeau. Je rappelle aux témoins que, s'ils n'ont pas l'occasion de répondre maintenant, ils pourront le faire par écrit. Malheureusement, nous avons une limite de cinq minutes pour les questions et les réponses. Je dois m'en tenir à cela parce que nous avons sur la liste de nombreux sénateurs impatients de poser des questions.

**La sénatrice Sorensen :** Bienvenue à tous les témoins. Je tiens à remercier le sénateur Brazeau pour la leçon d'histoire. Elle m'a beaucoup aidée à comprendre l'histoire du CPA. J'entends constamment parler du CPA et de sa situation, et je comprends votre point de vue.

J'aimerais poser une question à Mme Scott et à M. Frogner. Il est décevant d'apprendre que votre organisation n'a pas été consultée. J'ai trouvé cela un peu surprenant. Je voudrais dire que les témoins de cette semaine nous ont beaucoup parlé de la nécessité de faire jouer aux gardiens du savoir et aux aînés un rôle extrêmement important au conseil. Je pense pouvoir dire que nous avons bien reçu le message la semaine dernière.

Nous avons entendu des préoccupations selon lesquelles le conseil pourrait entraver les progrès et le travail qui se font déjà. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Il devient évident qu'il y a un domaine où les progrès sont très lents. En outre, pensez-vous que le conseil pourrait combler un vide si on lui

council could, or do you hope that it could, fill a void if it was given the power to compel documents and testimony? Thank you.

**Ms. Scott:** Yes, absolutely, it's crucial right now. It was in 2015 that the mandate of the Truth and Reconciliation Commission ended. We've continued the work. We were born out of the TRC.

We weren't consulted, but anything that's moving forward in regard to this act has to be survivor-led and survivor-centred. We're losing them every day. I can tell you that the many survivors I have sat with across this country understand the need to execute this quickly. We're losing them every day, and it's really significant because there's a depth of voice. The feedback that they provide, the life experiences and the history can only make this council much, much better. Without them, and with them being second thought, it will not thrive. We don't need to repeat past mistakes.

**Mr. Frogner:** Absolutely. I think it's important to recognize that what we're doing is a generational transformation in the relationship between Indigenous peoples and the settler society. We're building mechanisms now that will reset the dialogue on principles of dignity, equality and respect. The council could go a long way in supporting the acquisition of records. That would include records of the agreement-in-principle and other document proceedings, for example, the federal government transferring over approximately 10 million more records at the moment. Last week, we just negotiated the final settlement of the Oblate agreement that will turn over the records from the Oblate order. There are still a considerable number of records and sources that document this history that we still need to acquire.

Another way that could be supported is by redrafting the National Archives of Canada Act, which is the act that actually talks about the documentary history of the nation but makes no mention whatsoever of the Indigenous identity of Canada. Having a newly drafted archives act that includes that identification would also be helpful in collecting the history of the records that we hold as the principal research centre for the history and the legacy of residential schools in Canada.

**Senator Sorensen:** Thank you.

**Senator Coyle:** Thank you to all of our witnesses, our colleague Senator Brazeau and our guests online. I have so many questions that have arisen from the various pieces of testimony.

I want to just say something to Senator Brazeau. I do appreciate what you're telling us. That history is important for us, and that it's coming from you also carries weight, as you know. On the record, when I questioned Senator Martin in the

donnait le pouvoir de contraindre à produire des documents et à témoigner ou espérez-vous qu'il puisse le faire? Merci.

**Mme Scott :** Oui, absolument, c'est crucial en ce moment. C'est en 2015 que le mandat de la CVR a pris fin. Nous avons poursuivi le travail. Le CNVR découle de la CVR.

Nous n'avons pas été consultés, mais tout ce qui va de l'avant relativement à cette loi doit être dirigé par les survivants et axé sur les survivants. Nous en perdons chaque jour. Je peux vous dire que les nombreux survivants que j'ai rencontrés partout au pays savent qu'il est nécessaire d'agir rapidement. Nous en perdons chaque jour, et c'est vraiment important parce qu'il y a une profondeur dans ce qu'ils ont à dire. La rétroaction qu'ils fournissent, les expériences de vie et l'histoire ne peuvent que profiter grandement au conseil. Sans eux, si leur présence n'est qu'accessoire, il ne pourra pas s'épanouir. Il n'est pas nécessaire que nous répétions les erreurs du passé.

**M. Frogner :** Absolument. Je pense qu'il est important de reconnaître que ce que nous faisons est une transformation générationnelle de la relation entre les peuples autochtones et la société colonisatrice. Nous sommes en train d'élaborer des mécanismes qui relanceront le dialogue sur le fondement des principes de la dignité, de l'égalité et du respect. Le conseil pourrait être très utile pour appuyer l'acquisition de documents. Cela comprend les documents de l'entente de principe et d'autres procédures relatives aux documents, par exemple le transfert d'environ 10 millions de documents de plus par le gouvernement fédéral en ce moment. Tout juste la semaine dernière, nous avons négocié le règlement définitif de l'entente avec les oblats, qui nous permettra d'obtenir les documents de la congrégation des oblats. Il nous reste encore à acquérir un nombre considérable de documents et de sources qui documentent cette histoire.

Une autre façon de le faire serait de reformuler la Loi sur les Archives nationales du Canada, qui est la loi portant sur l'histoire documentaire du pays, mais qui ne fait aucunement mention de l'identité autochtone du Canada. Une nouvelle version de loi sur les archives qui inclurait cette identification serait également utile pour recueillir l'histoire des documents que nous détenons en tant que principal centre de recherche sur l'histoire et les séquelles des pensionnats au Canada.

**La sénatrice Sorensen :** Merci.

**La sénatrice Coyle :** Je remercie tous nos témoins, notre collègue, le sénateur Brazeau, et nos invités en ligne. J'ai tellement de questions à poser après avoir entendu les divers témoignages.

Je voudrais simplement dire quelque chose au sénateur Brazeau. Je comprends ce que vous nous dites. Cette histoire est importante pour nous, et le fait qu'elle vienne de vous a aussi son importance, comme vous le savez. Pour le compte rendu,

Senate on her speech on this bill, it wasn't that I was questioning the legitimacy of CAP. I was questioning the basis for that legitimacy. I want to just clear the air.

I have a question for Ms. Scott, and then a question for anybody who would like to answer it. I found it very interesting that you said we're very much still in the truth stage, because we're talking about a council of truth and reconciliation, which will have both functions. Your centre also has that function. I understand you're still uncovering truths. But there will be new truths about gaps, et cetera, that will be important and data to demonstrate gaps or hopefully progress towards reconciliation that will be a part of this. Could you speak a little bit more on what you mean by that, that we're still at the truth stage and the implications of that for the bill?

**Ms. Scott:** Yes. We had a Truth and Reconciliation Commission of Canada. I was a manager of statement-gathering at that time. I've been all over the country and listened to survivors and their truths. The TRC got us to a certain point in time. The NCTR continues that work. We've made significant progress. Raymond has continued our research. We're still going to receive over 15 million more records, and within those records, there will be a major amount of truth that is yet to be told.

Raymond has completed some research in regard to the number of missing children in residential schools. That number is going to increase, along with the survivor statements, which we hold very close and dear to our hearts and want to preserve for decades to come. This is paired with the documents and the evidence. Everything that they speak to is more truth. There is so much work to be done — research that is led by the NCTR. There is some duplication when you take a look at the mandates, but I think that in the absence of the council, the NCTR has forged ahead, and that has come through multiple conversations. We had no choice, because we're here for the children and here for the survivors, so when I speak about truth, we still do not know the full truth.

**Senator Coyle:** I believe all the three of you on our screen here mentioned that you're in favour of Bill C-29. I think I heard each of you underline the importance of its independence. Could you speak to what you mean by that?

**Mr. Frogner:** I could say a couple words on this.

We understand that reconciliation is based on acknowledgment to begin with, so a full and complete recognition of this history is the first step toward reconciliation between settler societies and Indigenous peoples. In addition to that, it needs to be a transparent and accountable set of records

lorsque j'ai questionné la sénatrice Martin au Sénat au sujet de son discours sur le projet de loi, ce n'était pas parce que je remettais en question la légitimité du CPA. Je remettais en question le fondement de cette légitimité. Je veux simplement mettre les choses au clair.

J'ai une question pour Mme Scott, puis une autre pour quiconque voudra y répondre. J'ai trouvé très intéressant que vous disiez que, après tout, nous en sommes encore à l'étape de la vérité, parce que nous parlons d'un conseil de vérité et de réconciliation, qui aura les deux fonctions. Votre centre a également cette fonction. Je comprends que vous découvrez encore des vérités. Mais il y aura de nouvelles vérités au sujet des lacunes, et cetera, qui seront importantes et des données qui démontreront les lacunes ou, espérons-le, les progrès vers la réconciliation qui feront partie de cela. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce que vous entendez par là, que nous en sommes encore à l'étape de la vérité, et sur les répercussions que cela aura sur le projet de loi?

**Mme Scott :** Oui. Il y avait la CVR du Canada. À l'époque, j'étais gestionnaire de la collecte des déclarations. J'ai parcouru tout le pays et j'ai écouté les survivants dire leur vérité. La CVR nous a amenés à un certain point. Le CNVR poursuit ce travail. Nous avons fait des progrès importants. Raymond a poursuivi nos recherches. Nous allons encore recevoir plus de 15 millions de documents, et, dans ces documents, il y aura énormément de vérités qui restent à dire.

Raymond a effectué des recherches sur le nombre d'enfants disparus dans les pensionnats. Ce chiffre va augmenter, de même que le nombre de déclarations de survivant, que nous avons à cœur et que nous voulons préserver pour les décennies à venir. À cela s'ajoutent les documents et les témoignages. Tout ce que disent les survivants constitue davantage de vérités. Il y a tellement de travail à faire... de recherche dirigée par le CNVR. Il y a un certain dédoublement lorsqu'on regarde les mandats, mais je pense que, en l'absence du conseil, le CNVR est allé de l'avant, et cela s'est fait par de multiples conversations. Nous n'avions pas le choix, parce que nous sommes ici pour les enfants et pour les survivants, alors, lorsque je parle de vérité, nous ne connaissons pas encore toute la vérité.

**La sénatrice Coyle :** Je crois que vous qui êtes tous les trois ici sur notre écran avez dit être en faveur du projet de loi C-29. Je crois avoir entendu chacun d'entre vous souligner l'importance de son indépendance. Pourriez-vous nous dire ce que vous entendez par là?

**M. Frogner :** Je pourrais dire quelques mots à ce sujet.

Nous comprenons que la réconciliation est fondée d'abord sur la reconnaissance, alors la reconnaissance complète de cette histoire est le premier pas vers la réconciliation entre les sociétés colonisatrices et les peuples autochtones. De plus, il doit s'agir d'un ensemble de documents transparent et vérifiable qui mène à

that leads to this truth so that there is no possibility of deniability. The record needs to be clear and accountable. It needs to be a trustworthy history of what occurred. That kind of faith in the record and in the history is what will be the first steps toward reconciliation and a dialogue that is profitable for everyone.

**Senator Coyle:** Thank you. Does anybody else have anything to say?

**Ms. Omeniho:** I would like to talk about a few truths that are still to be discovered and talked about.

One, there are eight nationally funded Indigenous organizations. Métis women and Inuit women always get left out of the equation when talking about the four or the five, and nobody wants to talk about how they get marginalized.

But the other truth is that the stories of Métis people who have been a part of residential schools have never been told, and they need to be documented and supported in moving forward. I know we're working with the Île-à-la-Crosse residential school with the challenges they've had. I know people continue to push forward on the issues of day schools. Just because you were in a day school didn't change what the results were, and those people have stories and trauma to also put forward.

So a lot of work needs to be done, and the exclusion of anybody is not appropriate. We need to make sure we're including everybody.

**The Chair:** Thank you, Ms. Omeniho.

**Senator Tannas:** First of all, I just want to say to Ms. Scott that we haven't forgotten about our conversation that we had on hauling non-complying bodies forward and asking them why they're not cooperating with you. We'll get to it. We're obviously seized with government legislation, but I look forward to that day. We'll work hard to get to it.

I want to just come back to the membership. Ms. Melanie Omeniho just talked about the additional ones. This is to populate the initial board, and then from there, it appears to me that the board will start to select people as people drop off, but I might have that wrong; I might not understand. Would it make sense, as a way out of this, for us to make the board, to actually be bold and have every seat determined? So the four associations that are already selected, plus the friendship centres, plus somebody from the NCTR that you would nominate out of survivors that you know — we could go down the list and probably come close to 13 or 10 members such that everybody would be happy.

Is that a way out of this, or do you have another idea of how we get past this issue? I would be interested to know if you've given it any thought. Thank you.

cette vérité afin qu'il n'y ait aucune possibilité de déni. Les archives doivent être claires et vérifiables. Elles doivent raconter de manière fiable ce qui s'est passé. Ce genre de foi envers les archives et l'histoire sera le premier pas vers la réconciliation et vers un dialogue bénéfique pour tous.

**La sénatrice Coyle :** Merci. Quelqu'un d'autre a-t-il quelque chose à ajouter?

**Mme Omeniho :** J'aimerais parler de quelques vérités qui restent à découvrir et dont on n'a pas encore parlé.

D'abord, il y a huit organisations autochtones financées à l'échelle nationale. Les femmes métisses et inuites sont toujours laissées de côté lorsqu'on parle des quatre ou des cinq, et personne ne veut parler du fait qu'elles sont marginalisées.

Mais l'autre vérité, c'est que l'histoire des Métis qui ont été dans les pensionnats n'a jamais été racontée, et il faut la documenter et appuyer les progrès à cet égard. Je sais que nous travaillons avec le pensionnat de l'Île-à-la-Crosse pour surmonter les difficultés qui y sont survenues. Je sais que les gens continuent d'insister sur la question des externats. Le fait d'avoir fréquenté un externat ne change pas le résultat, et ces gens ont des histoires et des traumatismes à exprimer.

Il y a donc beaucoup de travail à faire, et il ne convient pas d'exclure qui que ce soit. Nous devons nous assurer d'inclure tout le monde.

**Le président :** Merci, madame Omeniho.

**Le sénateur Tannas :** Tout d'abord, je tiens à dire à Mme Scott que nous n'avons pas oublié la conversation que nous avons eue sur le fait d'amener les organismes qui ne se conforment pas à le faire et de leur demander pourquoi ils ne collaborent pas avec vous. Nous y viendrons. Nous sommes évidemment saisis d'un projet de loi du gouvernement, mais j'ai hâte à ce jour. Nous allons travailler fort pour y arriver.

J'aimerais revenir à la composition. Mme Omeniho vient de parler des autres membres. C'est pour constituer le premier conseil, puis, à partir de là, il me semble qu'il commencera à sélectionner des gens au fur et à mesure qu'il en partira, mais je me trompe peut-être; je ne comprends peut-être pas. Serait-il logique, comme moyen de nous en sortir, de constituer nous-mêmes le conseil, de faire preuve d'audace et de choisir chacun des membres? Alors, les quatre associations qui ont déjà été choisies, plus les centres d'amitié, plus quelqu'un du CNVR que vous désigneriez parmi les survivants que vous connaissez... Nous pourrions parcourir la liste et probablement arriver à près de 13 ou 10 membres, de sorte que tout le monde serait heureux.

Est-ce une façon de nous en sortir, ou avez-vous une autre idée de la façon dont nous pouvons régler ce problème? J'aimerais savoir si vous y avez réfléchi. Merci.

**Ms. Scott:** I think that you could create a circle of survivors that has representation from across Canada to be an oversight body of the national council.

At the NCTR, we've continued to expand the circle. The depth of advice and guidance that we receive from distinct-based nations is crucial to our work. We don't go a day without contacting or working with them directly. We are here and we exist because of survivors, and we will work with them and amplify their voices as long as we are in existence.

I think a circle of survivors would definitely add a layer of strength to that council.

**The Chair:** Anyone else? Ms. Omeniho?

**Ms. Omeniho:** I know we could all spend a lot of time debating and arguing the composition of the first council. My understanding is the same as what was described: The council will then start picking among itself; it won't be political organizations or others trying to choose.

But the truth is that we need to have this move forward. We need the transparency and independence that this group is going to have in the end, because it's going to be important to ensure that we're moving forward on reconciliation.

**Senator Martin:** Thank you to all the witnesses. I have two questions. My first one is to Senator Brazeau.

I heard earlier today that what differentiates CAP from the other organizations named is that it is a provider of services rather than a rights-holder. Is that a correct assessment? Even then, as a national organization, it has been excluded, so I would love to get clarity on that statement.

**Senator Brazeau:** Thank you for the question.

Even 20 years ago, people were questioning what CAP was. What's the membership of the Assembly of First Nations or the Métis National Council? What are their membership rules? The congress is a national organization made up of provincial affiliate organizations. I don't think there are affiliate organizations in every province or territory, for historical reasons and issues that have happened and whatnot.

The Congress of Aboriginal Peoples is a political advocacy organization. They don't provide services. Their provincial affiliate organizations, like the Native Council of Nova Scotia, will provide services to their members.

But in terms of an Indigenous organization, there's not much difference except for whom the organization represents. There aren't many differences.

**Mme Scott :** Je pense que vous pourriez créer un cercle de survivants qui comprendrait des représentants de partout au Canada et qui serait un organe de surveillance du conseil national.

Au CNVR, nous avons continué d'élargir le cercle. La profondeur des conseils et des orientations que nous recevons des diverses nations est essentielle à notre travail. Nous ne passons pas une journée sans communiquer ou collaborer directement avec elles. Nous sommes ici et nous existons grâce aux survivants, et nous travaillerons avec eux et nous amplifierons leur voix tant que nous existerons.

Je pense qu'un cercle de survivants renforcerait certainement ce conseil.

**Le président :** Quelqu'un d'autre? Madame Omeniho?

**Mme Omeniho :** Je sais que nous pourrions tous passer beaucoup de temps à débattre de la composition du premier conseil. Je comprends aussi la chose de la manière décrite : le conseil va commencer à choisir par lui-même; ce ne seront pas des organisations politiques ou d'autres organisations qui essaieront de faire le choix.

Mais la vérité, c'est que nous devons aller de l'avant. Nous avons besoin de la transparence et de l'indépendance que ce groupe aura au bout du compte, parce qu'il sera important de veiller à ce que nous allions de l'avant avec la réconciliation.

**La sénatrice Martin :** Je remercie tous les témoins. J'ai deux questions. Ma première s'adresse au sénateur Brazeau.

J'ai entendu plus tôt aujourd'hui que ce qui distingue le CPA des autres organisations nommées, c'est que c'est un fournisseur de services plutôt qu'un titulaire de droits. Est-ce exact? Même si c'est le cas, en tant qu'organisation nationale, il a été exclu, alors j'aimerais beaucoup obtenir des précisions à ce sujet.

**Le sénateur Brazeau :** Je vous remercie de la question.

Même il y a 20 ans, les gens se demandaient ce qu'était le CPA. Qui sont les membres de l'Assemblée des Premières Nations ou du Ralliement national des Métis? Quelles sont les règles régissant leur composition? Le congrès est une organisation nationale composée d'organisations provinciales affiliées. Je ne pense pas qu'il y ait des organisations affiliées dans chaque province ou territoire, pour des raisons historiques, à cause de problèmes qui sont survenus et tout cela.

Le CPA est un organisme de défense d'intérêts politiques. Il n'offre pas de services. Ce sont ses organisations provinciales affiliées, comme le Native Council of Nova Scotia, qui offrent des services à leurs membres.

Mais, en ce qui a trait à une organisation autochtone, il n'y a pas une grande différence, sauf pour ce qui est des gens que l'organisation représente. Il n'y a pas beaucoup de différences.

They're all funded by the Government of Canada. I've said this before — and I said it when I was leader — when you decide not to play ball with the Government of Canada, there are consequences.

Like I said, the reality is that we have five organizations, so let's deal with those. When I say "five organizations," I'm talking about the political advocacy organizations. There have always been five, and now there's an attempt to limit that. That goes to a more fulsome discussion on the jurisdiction of the federal government with respect to all Indigenous peoples.

We haven't gotten into that, but it's through the *Daniels* Supreme Court decision. Harry Daniels was the former president of the Congress of Aboriginal Peoples. We were successful before the Supreme Court, with the court telling the federal government, that, even though you created the different labels — status, non-status, treaty, non-treaty, et cetera — they're responsible for all Indigenous peoples. For many years, the federal government has operated as if they only have jurisdiction for on-reserve "Indians." Why do I say that? Because the federal government, for every \$8 they spent on reserve, they spent \$1 off reserve.

So this is an issue and an attempt at off-loading to the provinces. I've never met a provincial premier who said, "Yes, federal government, once a person moves off reserve, they're our jurisdiction." I've never met one yet.

When we talk about assimilationist policy, this is not an assimilationist policy, but the federal government is certainly exercising it. I've seen it. I saw it 20 years ago, and I see it today; it's still continuing. My message to everybody, especially First Nations people in these organizations, is this: For God's sake, work together, because the federal government is using you against each other.

**Senator Martin:** As other colleagues have said, your insights this evening have been very helpful, and you have that institutional memory. I feel like there's a lot to unpack in what you just said. I wish we had more time.

Ms. Scott, perhaps you can respond in writing, because I know I have less than one minute remaining. In the action plan that this council would develop and implement — a multi-year national action plan is one of its first mandates — I wanted to understand what you would recommend, because you were excluded during

Elles sont toutes financées par le gouvernement du Canada. Je l'ai déjà dit, et je le disais lorsque j'étais chef : lorsqu'on décide de ne pas collaborer avec le gouvernement du Canada, il y a des conséquences.

Comme je l'ai dit, le fait est qu'il y a cinq organisations, alors traitons avec celles-ci. Quand je dis « cinq organisations », je parle des organisations de défense d'intérêts politiques. Il y en a toujours eu cinq, et maintenant on essaie de limiter cela. Cela touche à une discussion plus approfondie sur la compétence du gouvernement fédéral à l'égard de tous les peuples autochtones.

Nous n'en avons pas encore parlé, mais c'est par l'intermédiaire de l'arrêt *Daniels* de la Cour suprême. Harry Daniels était l'ancien président du Congrès des peuples autochtones. Nous avons eu gain de cause devant la Cour suprême, qui a dit au gouvernement fédéral que, même s'il avait créé différentes étiquettes — Indiens inscrits, Indiens non inscrits, Indiens visés par un traité, Indiens non visés par un traité et ainsi de suite — la responsabilité englobait tous les peuples autochtones. Pendant de nombreuses années, le gouvernement fédéral a fonctionné comme s'il avait seulement compétence sur les « Indiens » qui vivaient dans les réserves. Pourquoi dis-je une telle chose? Parce que pour chaque 8 \$ que le gouvernement fédéral a dépensé dans les réserves, il a dépensé 1 \$ hors réserve.

C'est donc un problème et une tentative de transférer le dossier aux provinces. Je n'ai jamais rencontré un premier ministre provincial qui a dit : « Je suis d'accord avec le gouvernement fédéral, une fois qu'une personne quitte une réserve, elle relève de notre compétence. » Je n'en ai encore jamais rencontré.

Quand on parle de politique d'assimilation, ce n'est pas une politique d'assimilation, mais, de toute évidence, le gouvernement fédéral l'applique. Je l'ai vu. Je l'ai vu il y a 20 ans et je le vois encore aujourd'hui; la tendance se poursuit. Mon message à tous — surtout aux membres des Premières Nations qui font partie de ces organisations — est le suivant : pour l'amour de Dieu, travaillez ensemble, parce que le gouvernement fédéral vous monte les uns contre les autres.

**La sénatrice Martin :** Comme d'autres collègues l'ont dit, vos observations ce soir ont été très utiles, et vous avez une mémoire institutionnelle. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de choses à analyser dans ce que vous venez de dire. J'aurais aimé avoir plus de temps.

Madame Scott, vous pouvez peut-être répondre par écrit, car je sais qu'il me reste moins d'une minute. En ce qui concerne le plan d'action que le conseil élaborerait et mettrait en œuvre — un de ses premiers mandats sera la création d'un plan d'action national pluriannuel —, je voulais comprendre ce que vous

the consultation process, but once it's implemented, I would hope that you would be part of the development of this multi-year action plan. Your voice would be very important.

**Ms. Scott:** I want to quickly acknowledge that you haven't forgotten our conversation either about the records, so I appreciate that too.

**Senator McCallum:** Thank you all for your presentations. I wanted to go to the relationships within reconciliation. It's multi-generational. It's multi-faceted. It's huge. When you look at First Nations — and I'm looking at myself as a former student — that the reconciliation I have to do with myself, with the land, the community, the language, the culture, is one huge thing.

And the Métis, like we have heard, their stories have not been heard yet, and their stories are different from ours, from the stories that were told in the TRC. It's the same with the Sixties Scoop. We have the Métis, and then we have the Indigenous and non-Indigenous — it's not reconciliation. It's conciliation. That's a different word.

When you look at the engagement that needs to happen, that it needs to be true, that it's less trauma-informed, all levels have different needs. Oppression has resulted in political chaos, with social discord, collective dependency, human rights abuses, amongst other issues. Do you think the action plan and the committee would be able to do all this, or should they concentrate on certain things, remembering that the final conciliation between Indigenous and non-Indigenous peoples will need a healthy Indigenous population to make it a positive, transformative relationship?

When I look at all that, because of all the work I do for myself — you do a lot of stuff simultaneously, so how do you — do you think it's doable?

**The Chair:** Would anyone like to take a crack at answering Senator McCallum's question?

**Ms. Scott:** I will. Or, Melanie, did you have your hand up? I'll let her go first.

**Ms. Omeniho:** One of the things I said in my presentation is that we need to go back to the values of [*Indigenous language spoken*], which is building relationships with all of our people and helping us to heal collectively. If we exclude or are using our processes to create more divisiveness, we've lost this battle. We need to work together and be a collective so we can move

recommanderiez, parce que vous avez été exclue du processus de consultation, mais lorsque tout sera mis en œuvre, j'espère que vous participerez à l'élaboration du plan d'action pluriannuel. Votre participation serait très importante.

**Mme Scott :** Je tiens à souligner rapidement que vous n'avez pas oublié non plus notre conversation sur les dossiers, alors je l'apprécie également.

**La sénatrice McCallum :** Je vous remercie tous de vos exposés. Je voulais parler des relations dans le cadre du processus de réconciliation. Il s'agit d'un processus multigénérationnel. C'est un projet multidimensionnel. C'est énorme. Quand on regarde les Premières Nations — et je me considère comme un ancien élève —, la réconciliation que je dois faire avec moi-même, la terre, la communauté, la langue et la culture, c'est quelque chose d'énorme.

Et dans le cas des Métis, comme nous l'avons entendu, leurs histoires n'ont pas encore été entendues, et leurs récits sont différents des nôtres, différents des histoires qui ont été racontées dans le cadre des travaux de la CVR. C'est la même chose pour la rafle des années 1960. Il y a les Métis, puis il y a les Autochtones et les non-Autochtones. Ce n'est pas de la réconciliation, c'est de la conciliation. C'est un mot différent.

Lorsqu'on examine l'engagement requis, on constate qu'il doit être authentique, qu'il doit être moins axé sur les traumatismes et que, à tous les niveaux, les besoins sont différents. L'oppression a entraîné un chaos politique, de la discorde sociale, une dépendance collective et des violations des droits de la personne, entre autres. Pensez-vous que le plan d'action et le conseil pourront faire toutes ces choses, ou faudra-t-il se concentrer sur certains éléments, en se rappelant que, au bout du compte, la conciliation entre les peuples autochtones et non autochtones devra reposer sur une population autochtone en santé pour que le processus soit positif et que la relation soit transformatrice?

Quand j'adopte une vue d'ensemble, compte tenu de tout le travail que je fais moi-même... Vous faites beaucoup de choses simultanément, alors comment faites-vous? Pensez-vous que c'est possible?

**Le président :** Quelqu'un voudrait-il essayer de répondre à la question du sénateur McCallum?

**Mme Scott :** Je vais répondre. Ou Mme Omeniho. Avez-vous levé la main? Je vais la laisser commencer.

**Mme Omeniho :** L'une des choses que j'ai dites dans mon exposé, c'est que nous devons revenir aux valeurs [*mots prononcés en langue autochtone*], qui consistent à établir des relations entre tous nos peuples et à nous aider à guérir collectivement. Si nous excluons certains groupes ou utilisons nos processus pour semer la discorde, nous avons perdu

forward in the best interests of the people, and it always needs to be trauma-informed.

**Ms. Scott:** I absolutely agree. I'm a daughter of a survivor. I'm a Sixties Scoop survivor. I was taken at birth. I have spent decades on myself as well, trying to repair and reclaim what has been lost, and I am not going to give up, and I won't let the government dictate as to how and where I should be healthy, but the trauma-informed process is crucial. Every day, in the work that we do, we're faced with harm, trauma, pain and suffering. It can't be separate and distinct, because we're still in that process that I mentioned earlier. We have got residential schools, Sixties Scoop, child welfare, prisons, our women are dying. So it is not separate and distinct. As long as you start to chip away and come together and be inclusive, we can do it together as nations. Distinct based, we're more powerful, and I think the government will be afraid of that, so we need to work together.

**Senator LaBoucane-Benson:** Ms. Omeniho, it's nice to see you again. I have a series of questions that I think we can get done in five minutes.

I know you have been around the Métis Nation of Alberta for the last 300 years, so you really know the history of the MNA. Can you tell me what the relationship is — this is the first question — the organizational relationship between the Métis locals, the Métis Nation of Alberta and the Métis Nation of Ontario? How does that work?

**Ms. Omeniho:** In Alberta there is a strong relationship between the Métis locals, the Métis regions and the Métis Nation of Alberta, and it is now just recently, with a vote of over 16,000 people supporting it, moving into a process of a constitution, which will bring those communities collectively together and make them a stronger part of the Métis Nation governance within Alberta.

**Senator LaBoucane-Benson:** In the Métis Nation of Alberta constitution, can you be a member of a First Nation and the Métis Nation of Alberta?

**Ms. Omeniho:** No, you can't. You either are a member of the Métis Nation or you are a First Nations person.

The other part about the Métis Nation of Alberta, and all of our provincial Métis organizations, is they are all provincially, democratically elected in province-wide elections every four years.

la bataille. Nous devons travailler ensemble et être unis afin de pouvoir aller de l'avant dans l'intérêt de la population, et il faut toujours tenir compte des traumatismes.

**Mme Scott :** Je suis tout à fait d'accord. Je suis la fille d'une survivante. Je suis une survivante de la rafle des années 1960. J'ai été emmenée à la naissance. J'ai moi-même passé des décennies à essayer de réparer et de récupérer ce qui a été perdu. Je ne vais pas abandonner et je ne vais pas laisser le gouvernement dicter de quelle façon et à quel endroit je dois être en santé, mais un processus adapté aux traumatismes est crucial. Chaque jour, dans le cadre de notre travail, nous faisons face à des préjugés, des traumatismes, de la douleur et de la souffrance. Ces choses ne peuvent pas être séparées et traitées distinctement, parce que nous sommes toujours engagés dans le processus que j'ai mentionné plus tôt. Il y a les pensionnats, la rafle des années 1960, la protection de l'enfance, les prisons et les femmes assassinées. Ce ne sont donc pas des choses distinctes. Tant que nous commençons à nous attaquer à tout ça, à nous rassembler et à être inclusifs, nous pouvons le faire ensemble en tant que nations. Nous sommes plus puissants, et je crois que le gouvernement craindra le résultat. Nous devons donc travailler ensemble.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Madame Omeniho, je suis heureuse de vous revoir. J'ai une série de questions auxquelles vous pourrez répondre en cinq minutes.

Je sais que vous faites partie de la Métis Nation of Alberta, depuis 300 ans, alors vous connaissez très bien l'histoire de cette organisation. Pouvez-vous me dire quelle est la relation — il s'agit de ma première question — la relation organisationnelle entre les groupes métis locaux, la Métis Nation of Alberta et la Métis Nation of Ontario? Quel est le fonctionnement?

**Mme Omeniho :** En Alberta, il existe une solide relation entre les groupes métis locaux, les régions métisses et la Métis Nation of Alberta, et le groupe est en train — tout récemment, avec un vote d'appui de plus de 16 000 personnes — d'adopter un processus constitutionnel qui rassemblera ces collectivités et les intégrera davantage dans le cadre de gouvernance de la nation métisse albertaine.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Selon la constitution de la Métis Nation of Alberta, peut-on être membre d'une Première Nation et de la Métis Nation of Alberta?

**Mme Omeniho :** Non. Soit une personne est membre de la nation métisse, soit elle est membre des Premières Nations.

L'autre aspect concernant la Métis Nation of Alberta et toutes les organisations provinciales métisses, c'est que les dirigeants sont tous élus démocratiquement dans le cadre d'élections provinciales tous les quatre ans.

**Senator LaBoucane-Benson:** Could you tell me what the parameters of becoming a member of the Métis Nation of Alberta are? Talk to me about the rigour of the process of becoming a member.

**Ms. Omeniho:** To become a member of the Métis Nation, of any of our Métis Nation governing processes, you have to be able to prove that you are historically connected, and you have to be able to demonstrate that with documents and a family lineage. In fact, our rigour to become a member of any of our Métis nations is of stronger and harder rigour than any other organization we have ever been part of. I know that the people that are Métis citizens within our Métis Nation are actually verifiable Métis people that are a part of our communities and can historically prove back to the 1600s and 1700s that that's who their community was and that's the nation they belong to.

**Senator Greenwood:** I have a couple of questions, so maybe the first one I would invite a written response.

I found the discussion very interesting, and thank you, Senator Martin, for your questions because it really made me think. I'm wishing we had more time for discussion.

As I was listening this evening, I certainly heard the talk of the political organizations regarding who is in, who is out, those sorts of things. I have worked with a number of national Indigenous organizations in this country over the years, and so I think there are a number of organizations. I think about that, and as I was listening to Ms. Scott and to Mr. Frogner, it was interesting for them to talk about the Survivors Circle, and I so understand that. I am wondering how these two concepts, these two big ideas, will come together. I think the bill, as I read it, is, in part, trying to do that. So I would really appreciate if each of you, respectively, could think about what a structure would look like that is based on the Survivors Circle, relative to this bill and what it currently has in it.

The other part of that, Senator Brazeau, is the political organizations. I have an idea of where you would go, but what would that look like relative to this bill? Is it simply the addition of the Congress of Aboriginal Peoples to it? Or maybe it's more than that. So I would love to engage you in that. I would ask for written comments.

In other sessions, when we have had witnesses before us, people have talked about the structure that's presented in the bill itself and wondered if it would displace other work that's already being done by other groups on reconciliation. Would it be used by governments to circumvent direct consultation or engagement with Indigenous peoples? Could they go to that committee and

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Pourriez-vous me dire quels sont les paramètres pour devenir membre de la Métis Nation of Alberta? Parlez-moi de la rigueur du processus d'adhésion.

**Mme Omeniho :** Pour devenir membre de la nation métisse — quel que soit le processus de gouvernance de la nation métisse —, il faut pouvoir prouver l'existence d'un lien historique et il faut le démontrer en documentant la lignée familiale. En fait, le processus d'adhésion à l'une ou l'autre de nos nations métisses est plus rigoureux que celui de toute autre organisation à laquelle nous avons déjà participé. Je sais que les gens qui sont des citoyens métis au sein de notre nation métisse sont en fait des Métis dont l'identité peut être vérifiée, des gens qui font partie de nos communautés et qui peuvent prouver historiquement — jusque dans les années 1600 et 1700 — qu'ils appartiennent bel et bien à la communauté et que c'est leur nation.

**La sénatrice Greenwood :** J'ai quelques questions à poser. Je vous inviterais donc à répondre à la première par écrit.

J'ai trouvé la discussion très intéressante, et je vous remercie, sénatrice Martin, de vos questions, car elles m'ont vraiment fait réfléchir. J'aurais aimé avoir plus de temps pour discuter.

De toute évidence, pendant que j'écoutais ce soir, j'ai entendu les organisations politiques parler de ceux qui sont inclus, des exclus et de ce genre de choses. J'ai travaillé avec un certain nombre d'organisations autochtones nationales au pays au fil des ans, alors je crois qu'il y en a un certain nombre. J'y pense, et en écoutant Mme Scott et M. Frogner, il était intéressant de constater qu'ils parlent du Cercle des survivants, et je comprends bien. Je me demande comment ces deux concepts — ces deux grandes idées — vont s'articuler. Je pense que le projet de loi, tel que je l'interprète, tente en partie d'arriver à un tel résultat. J'aimerais donc que chacun d'entre vous réfléchisse à ce à quoi ressemblerait une structure fondée sur le Cercle des survivants en lien avec le présent projet de loi et son contenu actuel.

L'autre aspect, sénateur Brazeau, ce sont les organisations politiques. J'ai une idée de ce que vous feriez, mais à quoi cela ressemblerait-il par rapport au projet de loi? S'agit-il simplement d'ajouter le Congrès des peuples autochtones? C'est peut-être plus qu'un simple ajout. J'aimerais beaucoup que vous participiez au processus. J'aimerais recevoir des commentaires par écrit.

Au cours d'autres séances, lorsque nous avons entendu des témoins, les gens ont parlé de la structure envisagée dans le projet de loi en tant que tel et ils se sont demandé si elle ne remplacerait pas des choses déjà faites par d'autres groupes qui travaillent sur la réconciliation. Les gouvernements s'en serviraient-ils pour contourner la consultation directe ou

not go to the people themselves? That is part of that question. That question is open to all of you for any comment that you would like to make.

**Senator Brazeau:** I will say that perhaps that question would be better asked to the minister and his officials.

**Senator Greenwood:** Thank you.

**Ms. Omeniho:** I would just say at this point that it would be important that this not be the only view of reconciliation. I can't answer what the federal government is going to do. I could only hope, though, that especially as we're working on issues related to the Sixties Scoop, related to the child welfare system and related to missing and murdered Indigenous women and girls that this is only one piece of reconciliation. There is a lot of work to be done to deal with the traumas that we have been exposed to and have had to experience. We're hoping a similar process or commission can be set up for missing and murdered Indigenous women to make sure that there's an oversight committee to help us move forward on the recommendations that were made from the inquiry.

**Mr. Frogner:** If I could support what was just said as well, there is a danger of the council attempting to be all things to everyone. This kind of meta narrative that envelopes all of the issues into one single council isn't possible. This is a diverse and complicated history that goes back several generations, and it can't be addressed by a single committee. The committee can support work done on the ground in local communities to solve these issues. I think that would be the strength of the council, not trying to oversee all the activities as a meta council that envelopes everything. That would be counterproductive.

**Senator Greenwood:** Thank you.

**The Chair:** We're almost out of time, but I want to go back to Ms. Scott because I had to cut her off in her opening remarks. If she would like to finish a couple of minutes of them, we can do that.

**Ms. Scott:** I absolutely I appreciate that. I just wanted to highlight the inclusion of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, and to strengthen and amplify that within the bill. It only exists in the preamble right now, so we wanted to highlight that as a way forward.

**The Chair:** Thank you, Ms. Scott. Senator Audette, do you have a little question you would like to ask?

la mobilisation des peuples autochtones? Pourraient-ils s'adresser à ce conseil plutôt qu'aux gens eux-mêmes? C'est un aspect de la question. Vous pouvez tous répondre à cette question si vous le souhaitez.

**Le sénateur Brazeau :** Je dirais qu'il vaudrait peut-être mieux poser cette question au ministre et à ses fonctionnaires.

**La sénatrice Greenwood :** Merci.

**Mme Omeniho :** Je dirais simplement qu'il sera important que ce ne soit pas la seule perspective de réconciliation. Je ne peux pas vous dire ce que le gouvernement fédéral va faire. Cependant, je ne peux qu'espérer — surtout tandis que nous travaillons sur les questions liées à la rafle des années 1960, au système de protection de l'enfance et aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées — qu'il s'agira seulement d'une composante du processus de réconciliation. Il y a beaucoup de travail à faire pour traiter les traumatismes auxquels nous avons été exposés et que nous avons dû vivre. Nous espérons qu'un processus ou une commission semblable pourra être mis sur pied dans le cas des femmes autochtones disparues et assassinées afin de mettre en place un conseil de surveillance qui nous aidera à donner suite aux recommandations formulées dans le cadre de l'enquête.

**M. Frogner :** Si je peux me permettre d'appuyer ce qui vient d'être dit, il y a un risque que le conseil essaie de tout faire pour tout le monde. Ce genre de méta-récit qui regroupe toutes les questions en un seul conseil n'est pas possible. L'histoire complexe et diversifiée; elle fait intervenir plusieurs générations et ne peut être réglée par un seul conseil. Le conseil peut appuyer le travail effectué sur le terrain, dans les collectivités locales, pour résoudre ces problèmes. Je pense que ce serait la force du conseil, de ne pas essayer de superviser toutes les activités comme s'il s'agissait d'un métaconseil qui englobe tout. Une telle démarche serait contre-productive.

**La sénatrice Greenwood :** Merci.

**Le président :** Il ne nous reste presque plus de temps, mais j'aimerais revenir à Mme Scott, car j'ai dû interrompre sa déclaration préliminaire. Si elle veut prendre quelques minutes pour terminer, elle peut le faire.

**Mme Scott :** Je comprends tout à fait. Je voulais simplement souligner l'inclusion de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones — la DNUDPA — et répéter et amplifier cet aspect du projet de loi. C'est seulement dans le préambule en ce moment, alors nous voulions le souligner; il pourrait s'agir d'une façon d'aller de l'avant.

**Le président :** Merci, madame Scott. Sénatrice Audette, avez-vous une petite question à poser?

**Senator Audette:** I want to say thank you to all the witnesses and the leadership that you represent every day and how you vibrate in my heart. For me, where I'm coming from — some of you know where I am coming from — we tend to say: Canada tell us what you did or what you do or what's good, what's wrong. But if we can enhance in this bill that the council goes to you also, that they have that responsibility and relationship with you, even if you propose a board member, the accountability of this is what happened in Canada is more official. We're giving you the report.

I don't know if that is something you would like to see.

**Ms. Scott:** Unity is important. Unity is crucial. I think that relationship and working together are needed. Indigenous people aren't going anywhere. We have been here forever. When we come together, there is power in that, and that's what I hope this council can be and will be.

**Senator Audette:** Thank you.

**The Chair:** Thank you, Senator Audette. The time for this panel is complete. I wish to thank our witnesses for joining us today, and I invite you to provide any outstanding answers in writing to the clerk before the end of the week if you wish to do so.

**The Chair:** As I mentioned before, I will ask everyone to please keep exchanges as brief as possible. Due to time limitations, each senator will have five minutes to ask a question and receive an answer. Priority will go to committee members and then to other colleagues.

I would like to introduce our second panel of witnesses. From the Congress of Aboriginal Peoples we have Kim Beaudin, National Vice-Chief, and Lorraine Augustine, Board Director. From the National Association of Friendship Centres we have Jocelyn Formsma, Chief Executive Officer.

Thank you to all for joining us today. Our witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes each, which will be followed by a question-and-answer session with the senators. I will now invite Vice-Chief Beaudin to give opening remarks.

**Kim Beaudin, National Vice-Chief, Congress of Aboriginal Peoples:** Thank you.

I would like to acknowledge we are on the traditional and unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people. The Congress of Aboriginal Peoples has for 52 years advocated for the rights and interest of the non-status, status off-reserve, Métis and southern Inuit peoples. We are often the only voice for our off-reserve communities and we are truly the only group that has the right to speak for our communities.

**La sénatrice Audette :** Je tiens à remercier tous les témoins et le leadership qu'ils assument chaque jour. Je vous remercie de tout cœur. Pour moi, d'où je viens — certains d'entre vous savent d'où je viens —, nous avons tendance à dire que le Canada nous dit ce que vous avez fait, ce que vous faites ou ce qui est bien et ce qui est mal. Mais si nous pouvons préciser dans le projet de loi que le conseil s'adresse également à vous, qu'il a cette responsabilité et cette relation — ne serait-ce qu'en proposant un membre du conseil —, la responsabilité à l'égard de ce qui se passe au Canada serait plus officielle. Nous vous remettons le rapport.

Je ne sais pas si c'est quelque chose que vous aimeriez voir.

**Mme Scott :** L'unité est importante. Elle est cruciale. Je pense qu'une telle relation et une telle collaboration sont nécessaires. Les Autochtones sont là pour de bon. Nous sommes ici depuis toujours. Lorsque nous nous réunissons, nous sommes puissants, et c'est, je l'espère, ce que le conseil pourra être et sera.

**La sénatrice Audette :** Merci.

**Le président :** Merci, sénatrice Audette. Le temps alloué à ce groupe de témoins est écoulé. Je tiens à remercier nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui et, si vous le souhaitez, je vous invite à fournir par écrit à la greffière et avant la fin de la semaine toute réponse en suspens.

**Le président :** Comme je l'ai déjà dit, je vous demanderai d'être le plus bref possible. En raison des contraintes de temps, chaque sénateur disposera de cinq minutes pour poser une question et obtenir une réponse. La priorité sera accordée aux membres du comité, puis à d'autres collègues.

J'aimerais vous présenter notre deuxième groupe de témoins. Nous accueillons Kim Beaudin, chef adjoint national, et Lorraine Augustine, directrice du conseil du Congrès des peuples autochtones. Nous accueillons aussi Jocelyn Formsma, cheffe de la direction de l'Association nationale des centres d'amitié.

Merci de vous être joints à nous aujourd'hui. Nos témoins feront une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes chacun, qui sera suivie d'une période de questions et réponses avec les sénateurs. J'invite maintenant le chef adjoint Beaudin à faire sa déclaration préliminaire.

**Kim Beaudin, chef adjoint national, Congrès des peuples autochtones :** Merci.

Je tiens à souligner que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe. Depuis 52 ans, le Congrès des peuples autochtones défend les droits et les intérêts des Indiens non inscrits, des Métis inscrits hors réserve et des Inuits du Sud. Nous sommes souvent la seule voix pour nos communautés hors réserve et nous sommes vraiment le seul groupe ayant le droit de parler au nom de nos communautés.

Reconciliation is always at the forefront of our work, mainly because so many of our people have ended up off reserve or lost their status because of residential schools, the Sixties Scoop, child welfare systems, the Indian Act and more. Our survivors and our communities have been excluded, ignored and marginalized.

Bill C-29 continues this marginalization. The voices of non-status and off-reserve peoples are being silenced through this new form of colonialism and assimilation. Today more than 80% of Indigenous people live off reserve in urban, rural and remote parts of Turtle Island. They are the new Indigenous reality. Canada has virtually made no effort to protect or support their welfare and done even less in terms of reconciliation.

For years this government has failed to recognize CAP's peoples. Only after a 17-year legal battle did this question get answered. The Supreme Court *CAP/Daniels* decision affirmed that the people we represent are Indigenous under Section 91(24) of Canada's Constitution. In 2016, the Supreme Court spoke but has Canada listened? CAP's exclusion from Bill C-29 kicks sand in the face of the unanimous Supreme Court *CAP/Daniels* decision. The Senate needs to correct this and not allow Canada to continue to divide and cherry-pick the Indigenous people they want to work with. Our exclusion means that most Aboriginal people are forgotten. The results are clear social challenges in all areas, such as mass incarceration of our peoples — a continuing disgrace.

Just because our people move off reserve does not mean their trauma disappears. Reconciliation cannot be just for some; it must be for all. The decision to exclude our voices from Bill C-29 is discriminatory political gamesmanship. It triggers extreme trauma for our peoples who continue to experience abuse and social exclusion. By deliberately removing CAP from Bill C-29, the Government of Canada has decided that off-reserve voices are second-class to their brothers and sisters on reserve. This exclusion also goes against the TRC calls to include off-reserve Indigenous people in reconciliation.

Reconciliation requires the collective effort of all peoples and multiple generations. The decision to exclude the Congress of Aboriginal Peoples goes against all reconciliation efforts and makes a mockery of the process. With no guaranteed seat on the council, this legislation affirms that the government is politically choosing who Aboriginal peoples are, not the people themselves. Has Canada's history taught us nothing?

La réconciliation est toujours à l'avant-plan de notre travail, principalement parce qu'un grand nombre de nos membres se sont retrouvés à l'extérieur des réserves ou ont perdu leur statut en raison des pensionnats, de la rafle des années 1960, des systèmes de protection de l'enfance, de la Loi sur les Indiens et tout le reste. Nos survivants et nos communautés ont été exclus, ignorés et marginalisés.

Le projet de loi C-29 perpétue cette marginalisation. Les voix des Indiens non inscrits et hors réserve sont réduites au silence par cette nouvelle forme de colonialisme et d'assimilation. Aujourd'hui, plus de 80 % des Autochtones vivent hors réserve dans les régions urbaines, rurales et éloignées de l'île de la Tortue. Il s'agit de la nouvelle réalité autochtone. Le Canada n'a pratiquement fait aucun effort pour protéger ou soutenir le bien-être de ces Autochtones et a été encore moins actif dans le dossier de la réconciliation.

Pendant des années, le gouvernement n'a pas reconnu les peuples du CPA. Ce n'est qu'après une bataille juridique de 17 ans qu'une réponse a été obtenue. L'arrêt *CPA/Daniels* de la Cour suprême a confirmé que les gens que nous représentons sont des Autochtones en vertu du paragraphe 91(24) de la Constitution du Canada. En 2016, la Cour suprême s'est prononcée, mais le Canada a-t-il écouté? L'exclusion du CPA du projet de loi C-29 va à l'encontre de la décision unanime de la Cour suprême dans l'affaire *CPA/Daniels*. Le Sénat doit corriger cette situation et ne pas permettre au Canada de continuer à diviser les peuples autochtones et à sélectionner ceux avec lesquels il veut travailler. Notre exclusion signifie que la plupart des Autochtones sont oubliés. Les résultats sont des défis sociaux évidents dans tous les domaines, comme l'incarcération massive des nôtres, ce qui constitue une honte permanente.

Ce n'est pas parce que nos membres quittent les réserves que leurs traumatismes disparaissent. La réconciliation ne peut être réservée à certains, elle doit être pour tous. La décision d'exclure nos voix du projet de loi C-29 est une manœuvre politique discriminatoire. Elle provoque un traumatisme extrême chez nous tous qui continuons de subir des mauvais traitements et d'être victimes d'exclusion sociale. En retirant délibérément le CPA du projet de loi C-29, le gouvernement du Canada a décidé que les voix des personnes hors réserve sont de deuxième ordre par rapport à celles de leurs frères et sœurs qui vivent dans les réserves. Cette exclusion va également à l'encontre des appels de la CVR à inclure les Autochtones hors réserve dans le processus de réconciliation.

La réconciliation exige un effort collectif de tous les peuples dans le cadre d'un processus multigénérationnel. La décision d'exclure le Congrès des peuples autochtones va à l'encontre de tous les efforts de réconciliation et tourne le processus en dérision. Comme il n'y a pas de place garantie au sein du conseil, le projet de loi affirme que le gouvernement choisit politiquement qui sont les peuples autochtones, et

Canada is silencing the voice of over 200,000 non-status Indians, 400,000 Métis not part of MNC and thousands of southern Inuit. None of these people are represented by any of the three politically chosen groups in Bill C-29. Reconciliation will not be successful if you only choose to work with some Indigenous peoples. History will judge this Parliament and the Senate on reconciliation. If we are to have reconciliation, these exclusions must stop. The Senate must amend this Bill to include CAP at the reconciliation table.

*Meegwetch.*

I now turn it over to Chief Lorraine Augustine.

**The Chair:** You have a minute and a half.

**Lorraine Augustine, Board Director, Congress of Aboriginal Peoples:** Thank you, and I'm coming to you from the Mi'kmaq territory in Nova Scotia.

A couple of points I want to add relate to section 35. In our constitution, our Aboriginal peoples mean "Indian, Inuit and Métis." There is nowhere in the Constitution that says Aboriginal people are groups or organizations. I want to clarify that.

Secondly, I just want to also add that they are saying that Bill C-29 will create an independent, non-political body, but if you look at the composition of the board of directors, they're saying that it will include someone from the Assembly of First Nations, someone from the Métis National Council, someone from the Inuit Tapiriit Kanatami and someone from the Native Women's Association — four of the five organizations. When you are talking about leaving out the Congress of Aboriginal Peoples, that is outright discrimination. It is exclusion of our people so they don't have a voice. I'm sure you're all aware of Article 18 in the UNDRIP, which is the basis for the TRC. It says that we have a right to determine who will represent us.

So when you talk about this independent non-political body, then the Government of Canada shouldn't be, through this bill, appointing a board of directors. It should be the Indigenous peoples of this country who will decide reconciliation and who will be on that. As I heard a witness say before, you know what, we have to get away from this divide and conquer approach. We need to be working together as Indigenous peoples. Regardless of whether we live on a reserve, in a community or in the woods, we are all Indigenous peoples. I think we need to start looking at

non les Autochtones eux-mêmes. L'histoire du Canada ne nous a-t-elle rien appris?

Le Canada réduit au silence plus de 200 000 Indiens non inscrits, 400 000 Métis qui ne font pas partie du Ralliement national des Métis et des milliers d'Inuits du Sud. Aucune de ces personnes n'est représentée par l'un des trois groupes politiquement choisis dans le projet de loi C-29. La réconciliation échouera si vous choisissez de travailler uniquement avec certains peuples autochtones. L'histoire jugera le Parlement et le Sénat en fonction de la réconciliation. Si nous voulons parvenir à la réconciliation, de telles exclusions doivent cesser. Le Sénat doit modifier le projet de loi afin d'inclure le CPA à la table de réconciliation.

*Meegwetch.*

Je cède maintenant la parole à la cheffe Lorraine Augustine.

**Le président :** Il vous reste une minute et demie.

**Lorraine Augustine, directrice du conseil, Congrès des peuples autochtones :** Merci. Je m'adresse à vous depuis le territoire mi'kmaq en Nouvelle-Écosse.

J'aimerais ajouter quelques points au sujet de l'article 35. La Constitution entend par peuples autochtones « les Indiens, les Inuits et les Métis ». La Constitution ne dit nulle part que les peuples autochtones sont des groupes ou des organisations. Je tenais à le préciser.

Deuxièmement, je veux simplement ajouter que les gens disent que le projet de loi C-29 créera un organisme indépendant et apolitique, mais pour ce qui est de la composition du conseil d'administration, il est dit qu'il comprendra une personne représentant l'Assemblée des Premières Nations, une personne représentant le Ralliement national des Métis, une personne représentant l'Inuit Tapiriit Kanatami et une personne représentant l'Association des femmes autochtones, soit quatre des cinq organisations. Quand vous parlez d'exclure le Congrès des peuples autochtones, c'est carrément de la discrimination. Vous excluez notre peuple pour qu'il se taise. Je suis sûre que vous connaissez tous l'article 18 de la DNUDPA, qui est à la base de la CVR. Il affirme que nous avons le droit de choisir ceux qui nous représenteront.

Donc, lorsqu'il est question de cet organisme indépendant et apolitique, le gouvernement du Canada ne devrait pas, par l'intermédiaire du projet de loi, nommer un conseil d'administration. Ce devrait être les peuples autochtones du pays qui choisiront la réconciliation et l'identité des membres. Comme un témoin l'a déjà dit, vous savez quoi, nous devons nous éloigner de cette approche qui consiste à diviser pour régner. Nous devons travailler ensemble en tant que peuples autochtones. Que nous vivions dans une réserve, dans

that and stop the divide and conquer approach that Canada has imposed on the Indigenous peoples in this country. We need to stop that.

**The Chair:** Thank you for that. We will go on to remarks by Ms. Formsma.

**Jocelyn Formsma, Chief Executive Director, National Association of Friendship Centres:** *Wachay misiway*. [Indigenous language spoken]. My name is Jocelyn Formsma from Moose Creek First Nation in Treaty 9 territory in northern Ontario. I serve as the chief executive officer of the National Association of Friendship Centres. I am the daughter, granddaughter and niece of residential school attendees. While the term often used is “survivors,” the reality is both my grandparents, my mother and five of my seven aunts and uncles are now passed. Recently, I also learned that my mother attended day school. This work is important to me professionally and personally. I want to thank you for the invitation to appear before the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples and acknowledge that we are on unceded unsurrendered Algonquin territory.

The National Association of Friendship Centres is the national coordinating body for the friendship centre movement. We are a national civil society movement made up of First Nations, Inuit and Métis living in urban, rural and northern communities from coast to coast that has provided culture, community and connection for more than 60 years. Friendship centres have been the sites of reconciliation before that was a term being used. Collectively, we have been addressing and continue to address multiple Truth and Reconciliation Commission Calls to Action in every area including education, health care, access to justice and others.

As you may know, nationally, approximately 65 to 80% of Canada’s two million Indigenous peoples are living in urban settings. With growing numbers of Indigenous families raising their children in urban centres, the urban Indigenous population continues to expand at a rate four times faster than the non-Indigenous urban population. It is encouraging to see that Call to Action 53 and the Truth and Reconciliation final report is sought after as a main proponent within the proposed legislation that aims to officially create a national council for reconciliation in Bill C-29.

This specific Call to Action is particularly important because a mechanism should be in place to track the progress and implementation of these Calls to Action.

We understand the concerns of First Nations, Inuit and Métis governments and their comments thus far with respect to Bill C-29. Our intention today is not to undermine the testimony

une collectivité ou dans les bois, nous sommes tous des Autochtones. Je pense que nous devons commencer à nous pencher là-dessus et mettre fin à l’approche qui consiste à « diviser pour régner », une approche que le Canada a imposée aux peuples autochtones du pays. Nous devons y mettre fin.

**Le président :** Merci. Nous allons passer aux observations de Mme Formsma.

**Jocelyn Formsma, cheffe de la direction, Association nationale des centres d’amitié :** *Wachay misiway*. [mots prononcés en langue autochtone] Je m’appelle Jocelyn Formsma et je représente la Première Nation de Moose Creek, du territoire du Traité n° 9, dans le Nord de l’Ontario. Je suis cheffe de la direction de l’Association nationale des centres d’amitié. Je suis la fille, la petite-fille et la nièce des pensionnaires. On utilise souvent le terme « survivants », mais, en réalité, mes deux grands-parents, ma mère et cinq de mes sept tantes et oncles sont maintenant décédés. J’ai aussi appris récemment que ma mère fréquentait un externat. Ce travail est important pour moi sur les plans professionnel et personnel. Je tiens à vous remercier de m’avoir invitée à comparaître devant le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones et je souligne que nous nous trouvons sur un territoire algonquin ni cédé ni abandonné.

L’Association nationale des centres d’amitié est l’organisme national de coordination des centres d’amitié. Nous sommes un mouvement national de la société civile composé de membres des Premières Nations, d’Inuits et de Métis qui vivent dans des collectivités urbaines, rurales et nordiques d’un océan à l’autre. Nous fournissons un cadre culturel, une communauté et des liens depuis plus de 60 ans. Les centres d’amitié ont été les lieux de réconciliation avant que le terme ne soit à la mode. Collectivement, nous avons répondu et continuons de répondre aux multiples appels à l’action de la Commission de vérité et réconciliation dans tous les domaines, y compris l’éducation, les soins de santé, l’accès à la justice et d’autres.

Comme vous le savez peut-être, à l’échelle nationale, environ 65 à 80 % des 2 millions d’Autochtones du Canada vivent en milieu urbain. Comme de plus en plus de familles autochtones élèvent leurs enfants dans des centres urbains, la population autochtone urbaine continue de croître à un rythme quatre fois plus rapide que la population urbaine non autochtone. Il est encourageant de voir que l’appel à l’action n° 53 et le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation sont considérés comme des aspects fondamentaux du projet de loi qui vise à créer officiellement un conseil national de réconciliation dans le cadre du projet de loi C-29.

Cet appel à l’action est particulièrement important, car il faut mettre en place un mécanisme afin de suivre les progrès et la mise en œuvre des appels à l’action.

Nous comprenons les préoccupations des gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis ainsi que les commentaires qu’ils ont formulés jusqu’à présent au sujet du

of those Indigenous governments who have engaged with this process but to provide some insight and perspectives from the over 1 million people who walk through the doors of our over 100-member friendship centres every year.

Although the principle of this council is to hold the Government of Canada to account in the reconciliation efforts, if passed, we are concerned that the national council for reconciliation will not have the political depth, resources and financial stability to effect impactful and meaningful change as well as transparent accountability.

We share the view that independence is of vital importance when it comes to the national council for reconciliation. The council is being created as an accountability mechanism and must be upheld as independent to achieve its set out goals. The council will monitor long-term progress and report on the implementation of the 94 Calls to Action. As we have been engaged throughout this process, I envision this council as a technical council made up of Indigenous people to organize, document, report and make recommendations on the implementation of the TRC's Calls to Action. The focus needs to be on moving the reconciliation needle forward.

In my view, the TRC was wise in its approach to provide its report to everyone. It did not just give a report to government to put on a shelf. It implicated everyone: child welfare, law, education, justice and health care systems. It told us we all have a role to play in its implementation. I don't see this council as doing the work of reconciliation, but to tell us how well these systems have been responding to and implementing these calls.

As mentioned at the beginning, this work is both professional and personal. Professionally, the movement that we represent has always supported survivors and continues to provide crucial and lifesaving resources for survivors and the children and grandchildren of residential school attendees and survivors. Personally, I witnessed my mother spend her lifetime healing from her experiences in residential schools. It's now my responsibility to carry forward this work that she started in community healing.

Thank you for your time and consideration. I look forward to any questions that you may have.

**The Chair:** Thank you, Ms. Formsma. We'll now open the floor to questions from senators. I'll start off with my Deputy Chair, Senator Arnot.

projet de loi C-29. Notre intention aujourd'hui n'est pas de miner le témoignage des gouvernements autochtones qui ont participé au processus, mais plutôt de fournir des renseignements et les points de vue de plus d'un million de personnes qui franchissent les portes de nos plus de 100 centres d'amitié chaque année.

Le principe du conseil consiste à demander des comptes au gouvernement du Canada dans le cadre des efforts de réconciliation, mais si le projet de loi est adopté, nous craignons que le Conseil national de réconciliation n'ait pas la profondeur politique, les ressources et la stabilité financière nécessaires pour générer des changements significatifs et percutants, tout en assurant une responsabilisation transparente.

Nous sommes d'avis que l'indépendance est d'une importance cruciale pour le Conseil national de réconciliation. Le conseil est créé à titre de mécanisme de reddition de comptes et doit maintenir son indépendance pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Il surveillera les progrès à long terme et rendra compte de la mise en œuvre des 94 appels à l'action. Comme nous avons été mobilisés tout au long du processus, j'envisage ce conseil comme un comité technique composé d'Autochtones dont le but est d'organiser, de documenter, de faire rapport et de formuler des recommandations sur la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. L'accent doit être mis sur la promotion de la réconciliation.

À mon avis, la Commission de vérité et réconciliation a eu raison de présenter son rapport à tout le monde. Elle ne s'est pas contentée de remettre un rapport au gouvernement pour qu'il le mette sur une tablette. Tout le monde était visé : la protection de l'enfance, le droit, l'éducation, le milieu de la justice et les systèmes de soins de santé. Elle nous a dit que nous avons tous un rôle à jouer dans sa mise en œuvre. Je ne crois pas que le conseil doit effectuer le travail de réconciliation en tant que tel, mais plutôt nous dire dans quelle mesure les systèmes en question ont répondu à ces appels à l'action et la façon dont le tout a été mis en œuvre.

Comme je l'ai mentionné au début, un tel travail est à la fois professionnel et personnel. Sur le plan professionnel, le mouvement que nous représentons a toujours soutenu les survivants et continue de fournir des ressources cruciales et vitales aux survivants et aux enfants et petits-enfants des survivants des pensionnats. Personnellement, j'ai vu ma mère passer sa vie à se remettre de ses expériences dans les pensionnats. J'ai maintenant la responsabilité de poursuivre le travail qu'elle a entrepris dans le domaine de la guérison communautaire.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci, madame Formsma. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs. Je vais commencer par mon vice-président, le sénateur Arnot.

**Senator Arnot:** Thank you Senator Francis, and thank you to all the witnesses that have come forward on this panel. I have a general question for each of the panellists to respond to in any way they wish.

I hear from the witnesses that they fully support the idea of creating a national council for reconciliation. What do you see as the primary challenges of the council concerning its mandate, structure or any other elements of the bill that you think need to be amended? I ask that to each of the witnesses.

**Ms. Augustine:** I think the biggest thing with this reconciliation council is that it has to be inclusive of all Indigenous peoples.

The way it's now being presented, I believe it's political by using just four organizations. If you're going to go with the five organizations, then I believe that, through those organizations, we cannot leave out the other organizations — that is, the other women's organizations and the friendship centres. It's got to be inclusive.

If you're going to discuss a reconciliation council, or a board, or however it comes out, it has to be inclusive. It cannot leave out the Congress of Aboriginal Peoples. It cannot leave out the Métis women. It cannot leave out Pauktuutit. It cannot leave out Inuit women. It's got to be inclusive. It may be a large board, but we have to be there to speak for all Indigenous peoples, the way the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples tell us. We need to follow that. Canada needs to follow that. You have to be inclusive.

**Mr. Beaudin:** The other thing I would add is with respect to the council's accountability. I see there being to be a lot of pressure on the council in terms of addressing some of their recommendations in the TRC report. The government has to be accountable. There has to be a mechanism to ensure that they address all the things that are put forward — there's no question about it — or there won't be reconciliation. That's the big thing that I see. Thank you.

**Ms. Formsma:** I share the same view. I think the challenge will be for this council to manage expectations and to find the right people to fill these positions. I mentioned how I envisioned this council. My advice to the transition committee was that I wanted this to be a "boring" council where people came together, got their work done and people could say, "By and large, they're doing a good job." This shouldn't be a council made up of names or people that were there only to be a name. This really should be a hard-working council to see things through and be creative in its approaches.

**Le sénateur Arnot :** Merci, sénateur Francis, et merci à tous les témoins qui ont comparu. J'ai une question d'ordre général à poser à chacun des témoins.

J'entends les témoins dire qu'ils appuient entièrement la création d'un conseil national de réconciliation. Selon vous, quels sont les principaux défis que doit relever le conseil en ce qui concerne son mandat, sa structure ou tout autre élément du projet de loi qui, selon vous, doivent être modifiés? Je pose la question à chacun des témoins.

**Mme Augustine :** Je pense que le plus important pour le conseil de réconciliation, c'est qu'il doit inclure tous les peuples autochtones.

De la façon dont il est actuellement présenté, je crois qu'il a une composante politique, car il inclut seulement quatre organisations. Si vous choisissez les cinq organisations, alors je crois que, par l'intermédiaire de ces organisations, nous ne pouvons pas exclure les autres organisations, c'est-à-dire les autres organisations de femmes ainsi que les centres d'amitié. Il faut que le processus soit inclusif.

Si vous voulez parler d'un conseil de réconciliation — ou d'un comité, ou peu importe —, il faut qu'il soit inclusif. Il ne peut pas exclure le Congrès des peuples autochtones. Il ne peut pas oublier les femmes métisses. Il ne peut pas oublier Pauktuutit. Il ne peut pas laisser de côté les femmes inuites. Il faut qu'il soit inclusif. C'est peut-être un grand conseil, mais nous devons être là pour parler au nom de tous les peuples autochtones, comme le dit la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous devons respecter ce principe. Le Canada doit emboîter le pas. Il faut être inclusif.

**M. Beaudin :** L'autre chose que j'aimerais ajouter concerne la responsabilité du conseil. Je vois qu'il y a beaucoup de pression sur le conseil pour qu'il donne suite à certaines recommandations formulées dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation. Le gouvernement doit rendre des comptes. Il doit y avoir un mécanisme pour s'assurer qu'on tient compte de tout ce qui est proposé — cela ne fait aucun doute —, sans quoi il n'y aura pas de réconciliation. C'est la chose importante que je constate. Merci.

**Mme Formsma :** Je suis du même avis. Je pense que le défi pour le conseil sera de gérer les attentes et de trouver les bonnes personnes pour pourvoir les postes. J'ai mentionné comment j'envisageais le conseil. Le conseil que j'ai donné au comité de transition, c'est que je voulais un conseil « ennuyeux », un endroit où les gens se réunissent et font leur travail et dont on pourrait dire : « Dans l'ensemble, ils font du bon travail. » Ce ne devrait pas être un conseil où ce qui compte, ce sont les noms des membres, un comité qui serait composé de personnes qui sont là pour se faire un nom. Il faudrait vraiment que le conseil travaille dur pour aller au bout des choses et faire preuve de créativité dans les approches qu'il adopte.

I think the challenge will be to manage expectations. As was mentioned by a previous witness, it's not going to be everything to everyone. I think that's why people are putting such importance on the makeup of the council. I also agree that it should be as non-political as possible to allow the work to happen so that it can be a creative and independent council.

**Senator Tannas:** Ms. Formsa, I'm delighted to see you here. I don't know if you know on purpose how often you say the word "work."

It is true that you are the brand of friendship centres in that sense: the work gets done. There's an old saying: When talking comes to doing, lots of times there isn't much doing, just more talking. Those in your organization are the doers, so thank you for being here.

I was also struck by what you said about what you felt — I presume having informed yourself of the Calls to Action — the role of the commission was, which was not to tell people how to do reconciliation but to measure its progress. That's, I think, a very powerful sentence. Thank you for that.

To the Congress of Aboriginal Peoples, do you sense that off-reserve, urban Indigenous people are somehow being ignored here? Or do you think that the AFN representative and those that are members place equal weight on their members that live off reserve?

**Mr. Beaudin:** I've been the national chief of CAP for the past 6.5 years. Prior to that, I was on the board of directors of CAP as well. I can tell you that the direction that the government has gone in is really focused on reserve bands. They're looking to them in terms of policies, but the majority of our people live off reserve, in addition to the people that are forgotten about, non-status Indians, for example, who don't fit the narrative in terms of policies with respect to treaties and that kind of thing. They were actually left out of treaties, but they were part of treaties at one time. This is what is happening.

I'm going to personally add something as well. My mother, my grandparents and I come from a band that was enfranchised in 1958. We were forcibly removed off the land by Villeneuve, Alberta. It was a 40-square chunk of land, and it was gone. Our community, our relations, ended up scrambling all over Canada. Presently, we have 1,300 members on that general band membership list of Alberta all over Canada, including the United States. That one thing that the government did removed a whole community.

Je pense que le défi sera de gérer les attentes. Comme l'a mentionné un témoin précédent, ce ne sera pas une solution universelle pour tout le monde. Je pense que c'est la raison pour laquelle les gens accordent autant d'importance à la composition du conseil. Je suis également d'avis que le conseil devrait être aussi apolitique que possible afin que le travail puisse se faire avec créativité et indépendance.

**Le sénateur Tannas :** Madame Formsa, je suis ravi de vous voir ici. Je ne sais pas si vous savez à quelle fréquence vous utilisez le mot « travail » et si vous le faites consciemment.

Il est vrai que c'est la marque de commerce des centres d'amitié dans la mesure où le travail se fait vraiment. Il y a un vieil adage qui dit que, lorsque vient le temps de passer de la parole aux actes, souvent, il ne se fait pas grand-chose et les gens continuent de parler. Les membres de votre organisation sont les exécutants, alors je vous remercie d'être ici.

J'ai également été frappé par ce que vous avez dit au sujet de ce que vous pensiez — j'imagine que vous vous êtes renseigné sur les appels à l'action — du rôle de la commission, qui n'était pas de dire aux gens comment mener à bien le processus de réconciliation, mais de mesurer les progrès réalisés. Je pense que c'est une phrase très puissante. Merci.

Je pose ma question au Congrès des peuples autochtones. Avez-vous l'impression que les Autochtones vivant hors des réserves et en milieu urbain sont laissés pour compte? Ou pensez-vous que le représentant et les membres de l'APN accordent le même poids à leurs membres qui vivent hors réserve?

**M. Beaudin :** Je suis le chef national du CPA depuis 6 ans et demi. Avant cela, j'ai également siégé au conseil d'administration du CPA. Je peux vous dire que le gouvernement s'est vraiment concentré sur les bandes dans les réserves. Les représentants du gouvernement se tournent vers ces personnes pour ce qui est des politiques, mais la majorité de nos membres vivent hors des réserves, en plus des gens qui sont oubliés — les Indiens non inscrits, par exemple —, qui ne cadrent pas avec le discours sur les politiques relatives aux traités et ce genre de choses. Ils ont en fait été exclus des traités, alors qu'ils en faisaient partie à une certaine époque. C'est ce qui se passe.

Je vais moi aussi ajouter quelque chose de personnel. Ma mère, mes grands-parents et moi-même venons d'une bande qui a été émancipée en 1958. Nous avons été chassés de force de notre terre par Villeneuve, en Alberta. C'était une parcelle de terre de 40 par 40, et elle a disparu. Notre communauté, nos relations ont fini par se retrouver un peu partout au Canada. À l'heure actuelle, il y a 1 300 membres sur la liste générale de la bande de l'Alberta qui se trouvent partout au Canada et aussi aux États-Unis. Cette seule et unique mesure du gouvernement a eu pour effet de supprimer toute une communauté.

There are other enfranchised bands in Canada as well. The same thing happened to them. There are general band lists of people in each province. In terms of policy, these are the kinds of things that affect our people from a grassroots perspective.

**Senator Tannas:** Thank you very much. I hope I didn't ask an indelicate question, but thank you for your candid answer. I appreciate it.

**Senator Coyle:** Thank you very much to our witnesses online. Are you in Truro online there?

**Ms. Augustine:** Yes.

**Senator Coyle:** I thought so. I think I remember your backdrop there. Ms. Augustine and I live about an hour apart.

This has been very helpful. Ms. Augustine, you talked about this council, first and foremost, needing to be inclusive, and I don't think anybody would argue with that principle. There's been too much exclusion. In fact, to perpetuate that exclusion would be the kiss of death for anything that we're trying to help get off the ground here.

What I think that everybody is struggling with, though, is what does that mean practically in terms of who will be in a position to name somebody on the council? Who will that council report to? Yes, it will report to various parts of the government, but in terms of reporting back to Indigenous people in Canada as well, which we've been hearing about as being something important. Being inclusive of those people who live in the four Inuit territories, inclusive of the Métis women, men, et cetera, the First Nations people on- and off-reserve, is what you mean by inclusive. But how do you practically accomplish that? Could you speak to that, and could our other guests speak to that as well?

**Ms. Augustine:** Absolutely, and thank you for your question.

When it comes to who is going to sit on the board or whatever, it's got to go back to the communities. It's the communities that look at who is going to best speak on their behalf. It's no different than the community who elects their chief and council. It's no different.

For example, with the CAP, it would be the communities through their affiliates that would say, "This is the best person to sit on this, do the work and bring it back to the communities."

It's got to be driven from the ground up. It cannot be dictated from the top down. That hasn't worked in the past, and it's not going to work in the future. The community has to be involved,

Il y a d'autres bandes émancipées au Canada également. La même chose leur est arrivée. Il y a des listes générales de membres de bande dans chaque province. Pour ce qui est de la politique, ce sont des choses de ce genre qui touchent notre peuple sur le terrain.

**Le sénateur Tannas :** Merci beaucoup. J'espère que ma question ne manquait pas de délicatesse, mais je vous remercie de votre réponse franche. Je l'apprécie.

**La sénatrice Coyle :** Merci beaucoup à nos témoins en ligne. Êtes-vous à Truro en ligne?

**Mme Augustine :** Oui.

**La sénatrice Coyle :** C'est ce que je pensais. Votre arrière-plan me dit quelque chose. Mme Augustine et moi vivons à environ une heure l'une de l'autre.

La réunion a été très utile. Madame Augustine, vous avez dit que le conseil devait d'abord et avant tout être inclusif, et je ne pense pas que quiconque s'opposera à ce principe. Il y a eu trop d'exclusion. En fait, le fait de perpétuer une telle exclusion reviendrait à signer l'arrêt de mort de tout ce que nous essayons d'entreprendre ici.

Selon moi, ce que les gens ont du mal à comprendre, cependant, c'est ce que cela signifie concrètement pour ce qui est de savoir à qui reviendra la tâche de nommer les membres du conseil. De qui le conseil relèvera-t-il? Bien sûr, il relèvera de diverses entités gouvernementales, mais aussi des peuples autochtones du Canada, ce dont les gens ont souligné l'importance. L'inclusion des personnes qui vivent dans les quatre territoires inuits, des Métis, des femmes, des hommes, et ainsi de suite, des membres des Premières Nations qui vivent dans les réserves et hors des réserves, c'est ce que vous entendez par inclusion. Mais comment y arriver concrètement? Pourriez-vous nous en parler, et nos autres invités pourraient-ils également nous en parler?

**Mme Augustine :** Absolument, et je vous remercie de votre question.

Pour ce qui est de savoir qui va siéger au conseil ou ce genre de chose, il faut que la décision revienne aux collectivités. Ce sont les collectivités qui déterminent qui est le mieux placé pour les représenter. Ce n'est pas différent de la communauté qui élit son chef et son conseil. C'est la même chose.

Par exemple, dans le cas du CPA, ce serait les collectivités, par l'intermédiaire de leurs affiliés, qui diraient : « C'est la personne la mieux placée pour s'occuper de tel ou tel dossier, pour faire le travail et pour ramener tout ça dans les collectivités. »

Le point de départ doit être les gens sur le terrain. Ce genre de chose ne peut pas être dicté d'en haut. Une telle structure a échoué dans le passé et elle ne fonctionnera pas à l'avenir. La

because they don't have a say. They don't know what's going on. They don't know that we're working on their behalf. It's got to be from the ground up.

**Senator Coyle:** Thank you.

**Ms. Formsma:** I have some experience sitting on an independent advisory committee that provides advice to a minister on whom to appoint. The Minister of Crown-Indigenous Relations would be the one to appoint, as per the act.

How you get around that in a way that is community-driven, I don't know if we have that mechanism yet in Canada. I would imagine it should be by and for our own people to choose this council. I don't know if an independent advisory committee quite gets that, because I think the caveat will be that it's always the decision of the minister, and even if the minister was an Indigenous person — exactly, you get that.

Good luck. I don't want to make light of it, but there definitely needs to be a new mechanism developed that is by and for Indigenous people and will have to take account of the views of the communities and, as you said, all those intersectionalities and layered identities, and in addition, all of the sectors which are implicated in the Calls to Action, such as business, justice, education; you would want there to be some expertise in all those areas.

The last thing I would note is also the process to apply and be a part of it. That's a process that I've seen be completely inaccessible to Indigenous peoples. Sitting on Indigenous boards of directors, I've had amazing applications by incredible Indigenous people who have served as wonderful board members, and then you switch that into this Crown process, and suddenly you don't see those same applications coming through, because it's not a very clear process as to how that's done.

In addition to who selects, I would also like to see some thought given to how we create that process so that people who want to serve on this council actually have the ability to put their name forward.

**Senator Coyle:** Kind of like senators.

**The Chair:** Thank you. I remind our witnesses, if there's more testimony that you want to provide, and you don't have the time tonight, certainly feel free to put it in writing to the clerk by the end of the week.

**Senator Audette:** Thank you very much to the witnesses.

For me, I'm part of the debate of who represents whom. I was with Quebec Native Women and the Native Women's Association of Canada, and it was clear to me that I do not represent all the women. We are born with a voice and

collectivité doit participer, car elle n'est pas écoutée. Les gens ne savent pas ce qui se passe. Ils ne savent pas que nous travaillons pour eux. Il faut partir de la base.

**La sénatrice Coyle :** Merci.

**Mme Formsma :** J'ai déjà siégé à un comité consultatif indépendant qui conseillait un ministre sur les nominations. C'est le ministre des Relations Couronne-Autochtones qui nommerait les membres conformément à la loi.

Pour ce qui est de trouver une façon de le faire qui soit axée sur la collectivité, je ne sais pas si un tel mécanisme existe au Canada en ce moment. J'imagine que c'est notre peuple qui devrait choisir les membres du conseil. Je ne sais pas si un comité consultatif indépendant comprend tout à fait cela, parce que je pense que le problème, c'est que ce sera toujours la décision du ministre, et même si le ministre était un Autochtone... Exactement, vous comprenez.

Bonne chance. Je ne veux pas prendre la chose à la légère, mais il faut absolument qu'un nouveau mécanisme soit élaboré par et pour les peuples autochtones et qu'il tienne compte des points de vue des collectivités et, comme vous l'avez dit, de toutes ces intersectionnalités et de toutes ces identités superposées. De plus, il faut tenir compte de tous les secteurs visés par les appels à l'action, comme les affaires et les milieux de la justice et de l'éducation; il faudrait qu'il y ait une certaine expertise venant de tous ces domaines.

La dernière chose que j'aimerais souligner, c'est le processus de demande et de participation. J'ai vu un tel processus qui était complètement inaccessible aux peuples autochtones. En tant que membre de conseils d'administration autochtones, j'ai reçu des demandes incroyables de la part d'Autochtones extraordinaires qui ont été de merveilleux membres de conseils d'administration, puis on adopte le processus établi par la Couronne, et soudainement, on ne voit plus les mêmes demandes être présentées, parce que le processus n'est pas très clair.

En plus de savoir qui choisit, j'aimerais aussi que l'on réfléchisse à la façon de créer ce processus pour que les gens qui veulent siéger au conseil puissent présenter leur candidature.

**La sénatrice Coyle :** Un peu comme les sénateurs.

**Le président :** Merci. Je rappelle à nos témoins que s'ils ont autre chose à dire et qu'ils ne peuvent pas le dire ce soir, ils ne doivent pas hésiter à envoyer le tout par écrit à la greffière d'ici la fin de la semaine.

**La sénatrice Audette :** Merci beaucoup aux témoins.

Pour ma part, je participe au débat visant à établir qui représente qui. J'étais avec l'Association des femmes autochtones du Québec et l'Association des femmes autochtones du Canada, et il était clair pour moi que je ne représente pas

empowerment. We wish that they empower themselves, but I was representing the membership, like you mentioned, Mr. Beaudin. Words are very powerful and very important, and I believe that everybody has a place in that work and in that circle.

However, in Quebec, where I'm from, it's hard for me to accept that somebody pretends to represent me. I'm 51 years old, and I want to choose who represents me. However, if we can change those words — The Superior Court of Québec denied the Alliance Autochtones du Québec, because they said they are a nation, and they want to have a voice.

How do we bring the Congress of Aboriginal Peoples, knowing that in my own territory, there is that debate? I think there's a conversation. I don't want to close the door, but there's a frank discussion of how we can make sure, so maybe you have a suggestion to propose. There are "pretendians" everywhere. I don't want to say it's the case, but it's in every region, not only in Alliance. How do we prevent that? They're taking the space of Indigenous people — university, college. Maybe you have that perspective, Mr. Beaudin, National Vice-Chief. Thank you.

**Mr. Beaudin:** That issue with respect to pretendians that you referred to, that's a discussion we have had as a board of directors, and it's an important issue to us. We don't want that happening. Our provincial-territorial organizations have a process in place to ensure that doesn't happen, and we believe that it's working.

I want to go back to a couple things as well, in terms of solutions. We signed an accord in 2018 with Canada. That was supposed to be a bilateral process and relationship, and really, it hasn't quite lived up to what we thought it was going to be. For example, why are we here today? If we were named in here, we would not be here today. We would be part of the whole process. That hasn't happened.

Canada seems to be dropping the ball with respect to all those issues I'm referring to, and it's important.

In terms of the community itself or the council, we definitely need to be there, because it will exclude the 80% of people who live off reserve, are Indigenous and live in large urban areas.

I hope I answered it as much as I can, because we're getting to the delicate issues, when you talk about pretend Indians and that kind of thing, and it should be part of a broader discussion as well. That's another thing. Thank you for that question.

toutes les femmes. Nous naissons avec une voix et une autonomie. Nous aimerions que les gens se prennent en main, mais je représentais les membres, comme vous l'avez mentionné, monsieur Beaudin. Les mots sont très puissants et très importants, et je crois que tout le monde a sa place dans ce travail et dans ce cercle.

Cependant, au Québec, d'où je viens, il m'est difficile d'accepter que quelqu'un prétende me représenter. J'ai 51 ans et je veux choisir qui me représente. Cependant, si on peut changer ces mots... La Cour supérieure du Québec a refusé dans le cas de l'Alliance autochtone du Québec, parce qu'elle a dit qu'elle était une nation et qu'elle voulait se faire entendre.

Comment pouvons-nous amener le Congrès des peuples autochtones, sachant que ce débat a lieu dans mon propre territoire? Je pense qu'il doit y avoir une conversation. Je ne veux pas fermer la porte, mais il y a une discussion franche sur la façon dont nous pouvons y voir, alors vous avez peut-être une suggestion à faire. Il y a des « personnes qui prétendent » partout. Je ne veux pas dire que c'est le cas, mais il y en a dans toutes les régions, pas seulement au sein de l'alliance. Comment pouvons-nous empêcher une telle chose de se produire? Ces gens prennent la place des Autochtones, dans les universités et les collèges. Vous avez peut-être ce point de vue, monsieur Beaudin, chef adjoint national. Merci.

**M. Beaudin :** Vous avez parlé de la question de ceux qui prétendent. C'est une discussion que nous avons eue en tant que conseil d'administration, et c'est une question importante pour nous. Nous ne voulons pas qu'une telle situation se produise. Nos organisations provinciales et territoriales ont un processus en place pour éviter ce genre de chose, et nous croyons que le mécanisme fonctionne.

J'aimerais revenir sur deux ou trois choses également, du point de vue des solutions. Nous avons signé un accord en 2018 avec le Canada. Il devait s'agir d'une relation et d'un processus de nature bilatérale et, en fait, cela n'a pas vraiment été à la hauteur de nos attentes. Par exemple, pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui? Si nous étions nommés, nous ne serions pas ici aujourd'hui. Nous participerions au processus global. Ce n'est pas ce qui s'est produit.

Le Canada semble avoir failli à la tâche en ce qui concerne toutes les questions dont je parle, et c'est important.

Pour ce qui est de la collectivité elle-même ou du conseil, nous devons absolument être présents, car cela exclura les 80 % de personnes qui vivent hors réserve, qui sont des Autochtones et qui vivent dans de grandes régions urbaines.

J'espère y avoir répondu dans la mesure du possible, parce que nous arrivons aux questions délicates, lorsque vous parlez des Indiens de façade et de ce genre de choses, et cela devrait également faire partie d'une discussion plus générale. C'est autre chose. Je vous remercie de cette question.

**Senator Audette:** Thank you.

**Senator Sorensen:** We've been hearing from a lot of witnesses, and we're spending so much time talking about the membership of this group, which is clearly a very important issue for the witnesses that we're hearing from.

We keep talking about these four organizations that have been given a guaranteed seat by the other place. As I understand it, there are nine more seats, if we go with the number 13. I certainly don't know if 13 is the right number. I don't know who came up with 13. Theoretically, another nine seats are available.

The discussion of the board makeup seems to be the desire to have a guaranteed seat, especially because there's no certainty in terms of how the other seats are going to be allocated or what the filters will be to allocate those seats.

I agree with Ms. Augustine and others that the council needs to be inclusive. In an effort to save the work that's been done — so that we're not going to throw all this work away, because we have made some steps forward — and get the country moving on the work that is so crucial, I'm opening it up for the opinion of the witnesses, but I'm also asking for the members of the committee to think about this: If further consultation is what is needed, would the strongest recommendation from the Senate be that there needs to be an Indigenous-led consultation, with knowledge-keepers and others who need to be there, in regard to providing the names for all the seats? Again, the idea would be for an Indigenous-led consultation to come back and say, "Here is who we think should be on the board." I don't know if that's before we pass Bill C-29 or after we pass Bill C-29. However, there's so much time spent on who is going to be sitting there that I'm concerned that we're not going to get to the work of the council as we worry about who will be sitting there.

It's more of a comment than a question, but I would be pleased to hear from any of the witnesses.

Ms. Formsma, you started to go down that road in terms of the mechanism to fill the seats. Thank you.

**Ms. Formsma:** If I could respond quickly to that. It's not my decision as how to implement that process and the consultation. From our perspective, it's important to make sure that any process that is put in place is accessible. The communities and people whom we serve have varying relationships with their nations — First Nations, Métis and Inuit — and their respective governments. Some have strong connections and others not so much, due to disrupted relationships and sometimes because of residential schools.

**La sénatrice Audette :** Merci.

**La sénatrice Sorensen :** Nous avons entendu beaucoup de témoins, et nous passons tellement de temps à parler de la composition du groupe; de toute évidence, il s'agit d'une question très importante pour les témoins que nous entendons.

Nous parlons sans cesse des quatre organisations qui ont obtenu un siège garanti par l'autre Chambre. D'après ce que je comprends, il y a neuf sièges de plus, si nous y allons pour 13. Je ne sais pas si 13 est le bon chiffre. Je ne sais pas qui a choisi 13. Théoriquement, neuf autres sièges sont accessibles.

La discussion sur la composition du conseil semble porter sur le désir d'avoir une place garantie, surtout parce qu'il n'y a aucune certitude quant à la façon dont les autres places seront attribuées ou aux paramètres qui seront utilisés pour l'attribution des autres places.

Je suis d'accord avec Mme Augustine et d'autres quant au fait que le conseil doit être inclusif. Dans le but de sauver le travail qui a été fait — pour que nous ne gaspillions pas tout ce travail, parce que nous avons accompli quelques progrès — et d'amener le pays à aller de l'avant avec le travail qui est si crucial, j'invite les témoins à me faire part de leur opinion, mais je demande également aux membres du comité de réfléchir à la question suivante : si d'autres consultations sont nécessaires, la recommandation la plus importante du Sénat serait-elle qu'on en tienne qui soient dirigées par les Autochtones, avec les gardiens du savoir et d'autres qui doivent être présents, pour ce qui est de fournir le nom des groupes qui occuperont tous les sièges? Encore une fois, l'idée serait que l'on revienne de consultations dirigées par les Autochtones en disant : « Voici qui, selon nous, devrait faire partie du conseil d'administration. » Je ne sais pas si c'est avant ou après l'adoption du projet de loi C-29. Cependant, on consacre tellement de temps à la question de savoir qui sera présent que je crains que nous n'arrivions pas à celle des travaux du conseil, car nous nous inquiétons de savoir qui y siègera.

C'est davantage un commentaire qu'une question, mais je serais heureux d'entendre les témoins.

Madame Formsma, vous vous êtes engagées sur cette voie en ce qui concerne le mécanisme d'attribution des sièges. Merci.

**Mme Formsma :** Si je puis répondre rapidement à cette question... Ce n'est pas à moi de décider comment mettre en œuvre ce processus et les consultations. De notre point de vue, il est important de s'assurer que tout processus mis en place est accessible. Les communautés et les gens que nous servons entretiennent des relations variées avec leurs nations — les Premières Nations, les Métis et les Inuits — et leurs gouvernements respectifs. Certains ont des liens solides et d'autres moins, en raison de relations perturbées et parfois à cause des pensionnats.

For any process that is undertaken for the selection of the council, or if there's more consultation, we need to ensure an accessible process. Going directly through the nations, yes, absolutely. In our experience and observation, it's important to that there is a robust urban process to ensure that folks who are urban-based are able to access it, and the same goes for rural communities that are off reserve or outside of Métis settlement areas or Inuit Nunangat, for the same reasons.

**Senator Sorensen:** Ms. Augustine, do you have anything to add?

**Ms. Augustine:** First of all, as the discussion has continued, I've heard a lot of witnesses on this issue as well. We always seem to be talking about leaving out the Congress of Aboriginal Peoples, which has been around for over 50 years. It's time that we stopped worrying about the composition. If you're going to have this, you need to include the Congress of Aboriginal Peoples. If that's not an issue, if that's not doable, or if that's not where it's headed, then I think we should go back and have real consultation with all Indigenous peoples, which did not happen in this country. It's discriminating to continue to hear that the congress is not part of this.

**Senator McCallum:** Thank you for your presentations.

I wanted to return to the statement that Mr. Beaudin made about off reserve. In Manitoba, we don't have CAP; we have another organization headed by Damon Johnston. They work with 37 organizations. I know because I work with them. The Assembly of Manitoba Chiefs has an office, the Urban Eagle Transition Centre. They look after people in the urban area with homes, jobs and finances. They also look after the prisoners coming out of Stony Mountain Institution. The tribal councils, which we work with, also look after urban. They do a lot of work, but I know that urban-based have been left out of this.

You can respond in writing. Could you give us a rundown of the work you've accomplished in your organizations? What does reconciliation look like for off reserve, especially when there's no land base? That's part of reconciliation within themselves. I've had young people come to me and say, "I don't feel Indigenous enough because I'm not on the land, and I don't speak the language." What does reconciliation look like for the people you work with off reserve?

I have the same concern about verifying membership because of the increase in identity fraud and problems with self-identification. You said you have a process. When you provide your written response, could you include your process? You just said that you have a process. I think we need to understand, and I don't understand what CAP does. I have never seen the work

En ce qui concerne tout processus de sélection du conseil, ou s'il y a d'autres consultations, nous devons veiller à ce que le processus soit accessible, en passant directement par les nations, oui, absolument. D'après notre expérience et nos observations, il est important qu'il y ait un processus urbain robuste qui garantira que les gens qui vivent en milieu urbain pourront y avoir accès, et il en va de même en ce qui concerne les collectivités rurales qui sont hors réserve ou à l'extérieur des régions d'établissement des Métis ou de l'Inuit Nunangat, pour les mêmes raisons.

**La sénatrice Sorensen :** Madame Augustine, avez-vous quelque chose à ajouter?

**Mme Augustine :** Tout d'abord, alors que la discussion se poursuivait, j'ai entendu beaucoup de témoins aborder cette question également. Il semble toujours être question d'exclure le Congrès des peuples autochtones, qui existe depuis plus de 50 ans. Il est temps que nous cessions de nous préoccuper de la composition. Si vous voulez établir ce conseil, vous devez inclure le Congrès des peuples autochtones. Si ce n'est pas un problème, si ce n'est pas faisable, ou si ce n'est pas l'orientation qu'il prendra, alors je pense que nous devrions revenir en arrière et tenir de véritables consultations avec tous les peuples autochtones, ce qui n'a pas eu lieu au pays. Il est discriminatoire de continuer d'entendre dire que le congrès n'en fait pas partie.

**La sénatrice McCallum :** Je vous remercie de vos exposés.

Je voulais revenir à la déclaration de M. Beaudin au sujet de l'extérieur des réserves. Au Manitoba, nous n'avons pas le CPA; nous avons une autre organisation dirigée par Damon Johnston. Ces gens travaillent avec 37 organisations. Je le sais parce que je travaille avec eux. L'Assemblée des chefs du Manitoba a un bureau, le Eagle Urban Transition Centre. Il s'occupe des gens en milieu urbain du point de vue des habitations, des emplois et des finances. Il s'occupe également des prisonniers qui sortent de l'établissement de Stony Mountain. Les conseils tribaux, avec lesquels nous travaillons, s'occupent également des affaires urbaines. Ils font beaucoup de travail, mais je sais que les centres urbains ont été exclus.

Vous pouvez répondre par écrit. Pourriez-vous nous donner un aperçu du travail que vous avez accompli au sein de vos organisations? À quoi ressemble la réconciliation à l'extérieur des réserves, surtout lorsqu'il n'y a pas de territoire? Cela fait partie de la réconciliation en soi. Des jeunes m'ont dit : « Je ne me sens pas assez autochtone parce que je ne suis pas sur le territoire et que je ne parle pas la langue. » À quoi ressemble la réconciliation pour les gens avec qui vous travaillez hors réserve?

J'ai la même préoccupation en ce qui concerne la vérification de l'appartenance en raison de l'augmentation de la fraude d'identité et des problèmes liés à l'auto-identification. Vous avez dit que vous avez un processus. Pourriez-vous l'inclure dans votre réponse lorsque vous la rédigerez? Vous venez de dire que vous avez un processus. Je pense que nous devons comprendre,

that's done, because it's not in Manitoba. There's a group, but it's very small.

I have seen the work with the friendship centres. I have witnessed it in the North and all over Manitoba.

There is a problem with off-reserve representation. We also need to somehow get the statistics for off reserve. You said that 80% are excluded. I would disagree with that. We need the statements. Maybe the minister's office can provide the statistics. I was looking at the off-reserve and on-reserve, and Manitoba has the highest number in the 2021 census. I think it's 121,000.

If we could get that information, it would give us a better idea of the programs you deliver and the outcomes you've reached. We're not looking at organizations that are going to keep people dependent. They're going to be growing, reconciling with themselves and moving on. If we get that information, we'll have a better idea of what we should recommend. I'm not a member of this committee. I'm just sitting in.

**The Chair:** As Senator McCallum mentioned to our witnesses, if you could provide the information in writing to the clerk ASAP, preferably by the end of the week, that would be greatly appreciated.

**Senator LaBoucane-Benson:** Mr. Beaudin, to echo some of my colleagues' comments, in many ways it's uncomfortable talking about membership. Nothing that is said here takes away from the work that you've done. Nothing takes away from Harry Daniels' work in the Supreme Court, which was such an important case for all of us, speaking as a Métis from Alberta.

When we talk about rights holders, we look to section 35. We see the three groups that are identified as constitutional rights holders.

Ms. Augustine talked about divide and conquer. The questions then become who is an Indian, who is a Métis and who is an Inuit? Then we start talking about our membership processes. So I asked President Omeniho, how does the Métis Nation of Alberta figure out their membership process and the rigour that goes into that?

The reason we stumble around with CAP is that there is no apparent membership process — maybe you can help me — and so the first question is how does CAP figure out its membership?

et je ne comprends pas ce que fait le CPA. Je n'ai jamais vu le travail qu'on y fait, parce qu'il n'est pas au Manitoba. Il y a un groupe, mais il est très petit.

J'ai vu le travail qui se fait avec les centres d'amitié. J'en ai été témoin dans le Nord et partout au Manitoba.

Il y a un problème lié à la représentation hors réserve. Nous devons aussi trouver un moyen d'obtenir les statistiques concernant ces Autochtones. Vous avez dit que 80 % sont exclus. Je ne suis pas d'accord. Nous avons besoin des déclarations. Le cabinet du ministre pourra peut-être nous fournir les statistiques. Je regardais ce qui se passe à l'extérieur des réserves et dans les réserves, et c'est au Manitoba que le nombre est le plus élevé, selon le recensement de 2021. Je crois que c'est 121 000.

Si nous pouvions obtenir cette information, elle nous donnerait une meilleure idée des programmes que vous offrez et des résultats que vous avez obtenus. Nous ne parlons pas d'organisations qui vont garder les gens dépendants. Ils vont croître, se réconcilier avec eux-mêmes et passer à autre chose. Si nous obtenons cette information, nous aurons une meilleure idée de ce que nous devrions recommander. Je ne suis pas membre du comité. Je siège tout simplement.

**Le président :** Comme la sénatrice McCallum l'a mentionné à nos témoins, si vous pouviez fournir l'information par écrit à la greffière le plus tôt possible, de préférence d'ici la fin de la semaine, ce serait grandement apprécié.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Monsieur Beaudin, pour faire écho à certains des commentaires de mes collègues, à bien des égards, on est mal à l'aise de parler d'appartenance. Rien de ce qui est dit ici n'enlève quoi que ce soit au travail que vous avez fait. Rien n'enlève quoi que ce soit au travail de Harry Daniels à la Cour suprême, qui a été une cause si importante pour nous tous, en tant que Métis de l'Alberta.

Lorsqu'il est question des ayants droit, on consulte l'article 35. On voit les trois groupes qui sont considérés comme des détenteurs de droits constitutionnels.

Mme Augustine a parlé de diviser pour mieux régner. Il faut alors se demander qui est un Indien, qui est un Métis et qui est un Inuit. Ensuite, on commence à parler de nos processus d'adhésion. J'ai donc demandé à la présidente Omeniho de me dire comment et avec quelle rigueur la Métis Nation de l'Alberta détermine son processus d'adhésion.

La raison pour laquelle nous cafouillons en ce qui concerne le CPA, c'est qu'il n'y a apparemment pas de processus d'adhésion — peut-être pouvez-vous m'aider —, et la première question est donc de savoir comment le CPA détermine qui sont ses membres.

I'll put a caveat on that. My husband is a member of the Beaver Lake Cree Nation in Alberta. I am a Métis person. We live urban, but that doesn't mean that we don't feel represented or that we don't have a voice in our own representative organizations. I feel like we're part of the number that you're including.

I'm trying to figure out, how do you delineate your members? And how do the members participate in electing or determining your executive?

**Mr. Beaudin:** I want to be very clear with respect to the process in terms of membership. We've been working with the federal government on that issue. We've been working with them for years in terms of ensuring that the boxes are checked off properly, that they are from their communities — all those issues that have come up in the media. That's number one. I'm not sure people even know that, but we have been working with Canada on that issue.

Each provincial-territorial organization, actually does that. It's a question that has been raised numerous times. Quite frankly, we get tired of it because we put a lot of work into that.

You just referred to where you're from, a Métis community in Alberta. We include people who have not been included, like non-status Indians, for example. A non-status Indian is someone who had a treaty relationship with Canada, but Canada chose not to honour those treaties.

In terms of Métis, there is an argument now with respect to Red River Métis. That's another issue that has come up; that will be another discussion with Canada about how to deal with that, because they're not here. Their voice is not here. My father was a Red River Métis. I'm from that community as well on my dad's side.

The majority of our board are section 35 and treaty rights holders. But I feel uncomfortable when people say AFN, ITK or whoever are right holders as an organization. I don't see them that way at all. The communities are rights holders. That's who holds the rights, not AFN, not even CAP. We never said that to anybody. I want to make that really clear. It's a message that we need to get out loud and clear. Thank you for that question.

**Senator LaBoucane-Benson:** I agree that the community — for my husband, it's Beaver Lake Cree Nation — is the reason he is part of this rights-holder community. It derives from the community that he is a part of. I agree with that.

Je vais faire une mise en garde à ce sujet. Mon époux est membre de la nation crie de Beaver Lake, en Alberta. Je suis métisse. Nous vivons en milieu urbain, mais cela ne veut pas dire que nous ne nous sentons pas représentés ou que nous n'avons pas voix au chapitre dans nos propres organisations représentatives. J'ai l'impression que nous faisons partie du nombre que vous incluez.

J'essaie de comprendre comment vous définissez vos membres. Et comment ceux-ci participent-ils à l'élection ou à la détermination de vos dirigeants?

**M. Beaudin :** Je veux être très clair en ce qui concerne le processus d'adhésion. Nous travaillons avec le gouvernement fédéral sur cette question. Nous le faisons depuis des années pour nous assurer que les cases sont cochées comme il se doit, que les gens viennent de leur communauté — toutes ces questions qui ont été soulevées dans les médias. Voilà le premier élément. Je ne suis pas sûr que les gens le sachent même, mais nous travaillons avec le Canada sur cette question.

Chaque organisme provincial ou territorial le fait. C'est une question qui a été soulevée à maintes reprises. Franchement, nous nous en lassons parce que nous avons investi beaucoup d'efforts là-dedans.

Vous venez de parler d'une communauté métisse de l'Alberta. Nous incluons les personnes qui n'ont pas été incluses, comme les Indiens non inscrits, par exemple. Un Indien non inscrit est une personne qui avait une relation scellée par traité avec le Canada, mais le Canada a choisi de ne pas respecter ces traités.

En ce qui concerne les Métis, un argument a été formulé relativement à ceux de la rivière Rouge. C'est une autre question qui a été soulevée; il y aura une autre discussion avec le Canada sur la façon de s'y prendre, parce qu'ils ne sont pas inclus. Ils n'ont pas voix au chapitre. Mon père était un Métis de la rivière Rouge. Je viens de cette communauté, moi aussi, du côté de mon père.

La majorité des membres de notre conseil sont des détenteurs de droits issus de l'article 35 et de traités. Mais je me sens mal à l'aise lorsque les gens disent que l'Assemblée des Premières Nations, l'ITK ou qui que ce soit d'autre sont des ayants droit en tant qu'organisation. Je ne les vois pas du tout de cette façon. Les communautés sont des ayants droit. Voilà qui détient les droits, pas l'APN, pas même le CPA. Nous n'avons jamais dit cela à qui que ce soit. Je veux que ce soit bien clair. C'est un message que nous devons transmettre haut et fort. Je vous remercie de cette question.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Je conviens que la communauté — pour mon époux, il s'agit de la nation crie de Beaver Lake — est la raison pour laquelle il fait partie de ce groupe d'ayants droit. Ces droits viennent de la communauté dont il fait partie. Je suis d'accord.

I know that the *Daniels* case helped to affirm the rights of non-status Indians, and Métis people by the way, but that was a landmark case for non-status Indians.

I do think that to be a representative organization, we have to understand who you represent. There has to be a straight line to the membership as far as numbers. This is what Senator McCallum was getting at. Those numbers don't seem to jibe for some Indigenous people who are working in our communities.

This is not the place, but it would be interesting to have you come back so you could help us to understand. One thing the Senate always does is include CAP — and the friendship centres, by the way. I think the House of Commons invites you as well. I feel good that your voice is heard here at least.

**Mr. Beaudin:** I want to add a comment in terms of the government and their consultations with CAP. It's been piecemeal at best in the last number of years.

The other thing I want to stress is that we argued the very thing you're bringing up, first at the federal level and then at the Supreme Court level. They were asking the same questions. "Whom do you represent? Who are your people?" We brought all that documentation. We affirmed who we were, and it was a 9-0 ruling. Again, if people don't understand what the ruling was all about, we certainly have the documents to give to you. That argument was settled in 2016.

**Senator LaBoucane-Benson:** That's about right holders. Was that Supreme Court case about CAP?

**Mr. Beaudin:** Yes. CAP is the one that brought it forward because of the argument, the political football. I heard Senator Brazeau bring it up here as well. We talked about the political football between the provinces and Canada. We finally understood that Canada was ultimately responsible for all Indigenous people in Canada under section 91(24) — all. We always stress that, so thank you for that.

**Senator Audette:** It would be nice if you could send us the document that you're talking about, the Supreme Court case.

Do you remember the Royal Commission on Aboriginal Peoples? There were three examples of urban governance proposed. That is something you could send us, also. Thank you very much.

**The Chair:** We have a few more minutes. Any questions?

Je sais que l'arrêt *Daniels* a contribué à affirmer les droits des Indiens non inscrits, ainsi que des Métis, soit dit en passant, mais cette cause a marqué un tournant historique pour les Indiens non inscrits.

Selon moi, pour que vous soyez une organisation représentative, nous devons comprendre qui vous représentez. Il doit y avoir une ligne droite vers le statut de membre du point de vue des chiffres. C'est là que la sénatrice McCallum voulait en venir. Ces chiffres ne semblent pas concorder aux yeux de certains Autochtones qui travaillent dans nos communautés.

L'endroit est mal choisi, mais il serait intéressant que vous reveniez pour nous aider à comprendre. Le Sénat inclut toujours le CPA, ainsi que les centres d'amitié, soit dit en passant. Je pense que la Chambre des communes vous invite également. Je suis heureux que votre voix soit entendue ici au moins.

**M. Beaudin :** Je voudrais ajouter un commentaire au sujet du gouvernement et de ses consultations avec le CPA. Au mieux, elles ont été sporadiques au cours des dernières années.

L'autre chose sur laquelle je veux insister, c'est que nous avons avancé le même argument que vous, d'abord à l'échelon fédéral, puis à celui de la Cour suprême. On nous posait les mêmes questions. « Qui représentez-vous? Qui sont vos membres? » Nous avons apporté tous les documents exigés. Nous avons confirmé qui nous étions, et la décision a été rendue à 9 contre 0. Encore une fois, si les gens ne comprennent pas la décision, nous avons certainement les documents à vous remettre. Cette affaire a été réglée en 2016.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** C'est à propos des ayants droit. Cette décision de la Cour suprême portait-elle sur le CPA?

**M. Beaudin :** Oui. Le CPA est l'organisation qui a soulevé la question à cause de l'argument, du ballon politique. J'ai entendu le sénateur Brazeau en parler ici, lui aussi. Nous avons parlé de la joute politique entre les provinces et le Canada. Nous avons fini par comprendre que le gouvernement fédéral était ultimement responsable de tous les peuples autochtones du Canada aux fins du paragraphe 91(24), tous. Nous insistons toujours là-dessus, alors je vous en remercie.

**La sénatrice Audette :** Ce serait bien si vous pouviez nous envoyer le document dont vous parlez, la décision de la Cour suprême.

Vous souvenez-vous de la Commission royale sur les peuples autochtones? Trois exemples de gouvernance urbaine ont été proposés. C'est quelque chose que vous pourriez nous envoyer également. Merci beaucoup.

**Le président :** Il nous reste encore quelques minutes. Avez-vous des questions?

**Ms. Formsma:** I don't have a question. It's just to note, for your knowledge, that as part of both the interim national council and the transitional council, Edith Cloutier was a member of both. She is a long-time Executive Director of the Val-d'Or Native Friendship Centre. She is a highly respected Anishnaabe francophone woman from northern Quebec. Throughout the process, she has ensured that urban voice was considered throughout the development of the work of the councils, as well as within the legislation.

When the initial draft was put forward, we did feel comfortable. If there were seats to hand out, sure, we'll have one, but we felt it was more important for that council to be including as many diverse Indigenous identities as possible and that it would be inclusive of urban. I believe, in the document, that is referenced as one of the things to consider. Thank you for letting me share that.

**The Chair:** Thank you for that. Our time is complete. I wish to thank the witnesses for joining us today. Please send any outstanding answers to the clerk in writing before the end of the week.

(The committee adjourned.)

**Mme Formsma :** Je n'ai pas de question. À titre d'information, Edith Cloutier était membre du conseil national intérimaire et du conseil de transition. Elle est depuis longtemps directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. C'est une francophone anishinabe très respectée du Nord du Québec. Tout au long du processus, elle a veillé à ce que la voix des villes soit prise en compte tout au long du travail des conseils, ainsi que dans la loi.

Lorsque la version initiale a été présentée, nous nous sentions à l'aise. S'il y avait des sièges à attribuer, bien sûr, nous aurions accepté de siéger, mais nous estimions qu'il était plus important que ce conseil inclue le plus grand nombre possible d'identités autochtones diverses et qu'il englobe les milieux urbains. Je crois que c'est mentionné dans le document comme étant l'une des choses à prendre en considération. Merci de m'avoir permis de vous en parler.

**Le président :** Merci. Le temps dont nous disposions est écoulé. Je remercie les témoins d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Veuillez faire parvenir toute réponse en suspens à la greffière par écrit avant la fin de la semaine.

(La séance est levée.)

---